La Voix Acadienne
de l'Ile-du-Prince-Edouard
SUMMERSIDE, I.-P.-E. 13E ANNEE NO 32 Le mercredi 30 mars 1988 30 CENTS

D'autres grands honneurs

La Voix acadienne gagne le Prix des media de TIAPEI

(RJA) Le Tourism Industry Association of Prince Edward Island vient de décerner son prestigieux Prix des média à La Voix acadienne pour son supplément d'information touristique qui a été distribué dans des journaux francophones au Québec et au Nouveau-Brunswik au cours des trois dernières années. M. Walt Wheeler, représentant de TIAPEI, (à gauche) a présenté le prix à M. Aubrey Cormier, l'ancien directeur du journal qui a initié le projet du supplément. M. Maurice X. Gallant (à droite) a présenté le projet à l'assemblée annuelle de TIAPEI.

lire en page 2

La question d'un centre de soins communautaire n'est pas morte

lire en page 3

La campagne de fonds pour Haïti dépasse toutes les attentes

lire en page 2

SOMMAIRE

Une année déficitaire au Salon funéraire coop Evangéline.....p. 3
Un premier don à la Fondation des oeuvres acadiennes..p. 5
La Passion présentée sous forme théâtrale à Palmer Road.....p. 6
Le Commissaire aux langues officielles soumet son rapport.....p. 6
Une coopérative d'ébénisterie.....p. 8
Première conférence forestière pour Prince Central.....p. 8 et 12
Léonce Bernard mécontent des commentaires de la SSTA.....p. 14
Une coopérative d'ébénisterie à Charlottetown?.....p. 18
Les Crackers remportent la victoire.....p. 20
Gaudette's Transit Mix de retour de l'Ontario.....p. 24
Evangéline: champions provinciaux du niveau bantam.....p. 24

L'équipe de La Voix acadienne souhaite
Joyeuses Pâques à tous ses lecteurs

L'objectif est dépassé considérablement

Un total de 49 000,00$ a été recueilli pour Haïti

Par Raymond J. Arsenault

C'est au cours d'un "souper de la faim", repas traditionnel des Haïtiens, que le Comité de développement international de la région Evangéline a annoncé qu'on avait recueilli un total d'environ 49 000,00$ pour construire des barrages afin de prévenir l'érosion du sol en Haïti.

Les quelque 60 personnes présentes au souper, dimanche au Centre Vanier de Wellington, ont appris pendant la soirée, qui marquait également la clôture de la campagne de financement, qu'on a réussi à ramasser environ 25 000,00$ à l'Ile, soit par des collectes dans les paroisses, des soupers, une danse bénéfice, des dons personnels, la loterie, une partie de hockey bénéfice et d'autres activités.

De plus, l'Association canadienne du développement international a offert de presque doubler le montant. Le total dépasse donc de 13 000,00$ l'objectif de 36 000,00$ qu'on visait.

Les sommes d'argent recueillies seront dépensées pour la construction d'au moins 2,400 barrages dans la Vallée de Jacmel, en Haïti. L'érosion dans cette communauté montagneuse balaie la terre fertile mais les barrages devraient aider à contrôler la situation. Les fermiers locaux pourront alors planter des bananiers à côté des barrages, leur fournissant une bonne source de revenu. Lorsqu'ils auront fini de rembourser les coûts de construction des barrages, cet argent pourra être utilisé par d'autres fermiers et ainsi de suite.

Une coopérative sera formée

Le président du comité, M. Paul D. Gallant, a annoncé pendant la soirée qu'on chercherа bientôt des gens pour devenir membres d'une nouvelle coopérative de développement international qui pourra venir en aide à divers pays.

Une réunion d'organisation aura lieu dans quelques mois.

"La campagne de financement est terminée mais le travail vient tout juste de débuter," a-t-il indiqué en lançant le défi aux gens de se joindre à la nouvelle coopérative.

M. Gallant a ajouté que la nouvelle entreprise aura peu à offrir à ses membres en ce qui concerne le retour sur leurs investissements.

"Le Bon Dieu sera en charge des parts" et récompensera justement les investisseurs, a-t-il promis.

La soirée de la faim

Le "souper de la faim" décrit avec précision ce qui a été servi comme repas: du riz entremêlé de quelques pois et quelques grains de blé d'Inde, deux petites tranches de pain et un morceau de pain pita. C'était en effet le repas traditionnel des Haïtiens.

M. Paul Gallant, président du Comité de développement international de la région Evangéline, (à gauche) surveille le Père Eddie Cormier, président honoraire du comité, faire le tirage d'une belle peinture, donné par Mme Emily Durant. Grâce à la loterie on a recueilli 1 010,00$ pour la cause.

Après le repas, M. Gallant a présenté les membres de son comité. Ensuite, le président d'honneur du comité, le Père Eddie Cormier, a adressé la parole, racontant brièvement que le comité s'était rendu en Haïti il y a trois ans pour sa familiariser avec la situation des gens de la Vallée de Jacmel. En ce temps, il était en mission en République dominicaine, le pays voisin de Haïti, c'est alors qu'il les a visités.

Il a félicité le comité pour son dévouement à la cause et a remercié la population de l'Ile entière pour ses généreux dons.

Mgr. James MacDonald, évêque du diocèse de Charlottetown, s'était également joint au comité là-bas. Il devait venir au souper de la faim mais n'a pu s'y rendre à cause de mortalité dans sa famille.

Le tirage pour une peinture donnée par Mme Emily Durant de Maximeville a aussi eu lieu en soirée. Père Eddie Cormier a tiré le nom de M. Edouard Arsenault de St-Raphael.

La soirée s'est terminée par la présentation du film "Sucre noir", qui raconte les aventures d'Haïtiens qui doivent récolter la canne à sucre pour vivre.

TIAPEI décerne son Prix des médias à La Voix acadienne

Par Raymond J. Arsenault

L'association touristique provinciale, Tourism Industry Association of P.E.I., vient de décerner son prestigieux Prix des média à La Voix Acadienne pour sa publication annuelle d'un cahier de promotion touristique visant les marchés francophones du Québec et du Nouveau-Brunswick.

C'est au cours d'un banquet de l'assemblée annuelle TIAPEI, au CP Hotel de Charlottetown mercredi dernier, que M. Aubrey Cormier, ancien directeur du journal, acceptait le prix des mains de M. Walt Wheeler. M. Cormier avait initié le projet.

Cinq autres prix ont été présentés à d'autres entreprises touristiques dans divers catégories. La compagnie "Les Maisons de bouteilles" au Cap-Egmont avait nommé La Voix acadienne.

M. Maurice X. Gallant, président de l'Association touristique Evangéline et directeur-général du Village Pionnier Acadien, a présenté le projet à l'assemblée et à rendu éloge à M. Cormier.

"Au nom des membres de l'Association touristique Evangéline et au nom de tous les entrepreneurs touristiques à l'Ile, il me fait plaisir ce soir de reconnaître publiquement l'initiative et les efforts de La Voix acadienne et d'Aubrey Cormier, qui était directeur de 1984 à 1987 et qui est présentement directeur de Tours Acadie. C'est grâce à l'initiative et au bon sens de marketing d'Aubrey que le cahier spécial a vu le jour et que le projet prend toujours de l'ampleur," a-t-il noté.

"Avec la publication de 400,000 copies un peu plus tard cette année, nous aurons atteint sur une période de quatre ans plus de 1.2 million de foyers, surtout québécois. Certainement ce projet a des résultats à court terme mais nous calculons qu'à moyen terme, l'impact de ce projet sera considérable."

"L'industrie touristique acadienne à l'Ile-du-Prince-Edouard souhaitait depuis longtemps avoir à sa disposition un outil de marketing efficace pour faire connaître notre réalité touristique acadienne au marché francophone. Eh bien, nous l'avons maintenant."

M. Gallant a raconté que peu de temps après l'arrivée de M. Cormier à l'Ile en 1984, le directeur du journal est devenu convaincu qu'il existait un plus grand potentiel de touristes québécois pour l'Ile et que les attributs de l'Ile n'étaient pas assez bien connus. Il croyait que la promotion du thème acadien bénéficierait à la province entière.

Alors,il s'est mis au travail pour développer un projet de promotion qui visait à accroître le nombre de visiteurs québécois.

En mai, 1985, on a publié 200,000 exemplaires d'un cahier de 16 pages et de quatre couleurs que l'on a distribué dans des journaux de la province francophone. Cette année-là, le nombre de visiteurs du Québec a augmenté d'environ sept pour cent. En 1986 et 1987, La Voix acadienne a de nouveau publié un cahier de promotion en coopération avec l'Association touristique Evangéline. Les gouvernements provincial et fédéral, ainsi que les entreprises touristiques de la province ont fortement appuyé le projet.

Cette année, on publiera 24 pages. De plus, le nombre d'annonceurs a triplé de 12 à 36 depuis les débuts.

Le cahier inclut des articles sur les Acadiens de l'Ile, leurs attractions et leur histoire, ainsi que des articles et des photos sur l'Ile en général.

A noter que ce n'est pas le premier prix gagné par La Voix acadienne pour ces cahiers touristiques. Le journal a remporté le prix "Meilleure promotion" en 1986 et encore en 1987 de l'Association de la presse francophone hors Québec.

La coopérative du centre de santé Evangéline

On veut se renseigner sur l'établissement d'un centre de soins communautaire

Par Raymond J. Arsenault

Même si on en parle peu récemment, l'idée d'un centre de soins communautaire pour personnes âgées n'est pas morte.

Encouragée fortement par ses membres, la Coopérative du Centre de santé Evangéline de Wellington prendra bientôt des démarches pour s'informer davantage sur les possibilités d'établir une telle résidence pour les personnes d'âge d'or francophones qui sont encore assez indépendantes mais qui ont besoin d'un peu d'aide pour vivre confortablement, soit par exemple, pour préparer leurs repas, pour laver leurs vêtements ou pour s'occuper de leurs médicaments.

C'est lors de l'assemblée annuelle du centre, tenue à Wellington la semaine dernière, que les 13 membres présents ont signalé leur grand intérêt dans le projet. Tous étaient d'accord qu'un grand nombre de résidents de la région pourraient bénéficier d'un tel centre. Un sondage de 56 personnes effectué dans la région il y a deux ans, appuyait le concept.

Cependant, on se demandait quelles seraient les responsabilités de la coopérative en prenant en main un tel dossier. La présidente Mme Lucie Arsenault se demandait si on avait l'expertise pour s'en occuper.

Mme Claudette McNeill, directrice-générale du Conseil de la coopération de l'I.-P.-E. présente à la réunion, a signalé que son mandat lui permettrait de faire beaucoup de travail de recherche et de planification.

Contente d'entendre la nouvelle, l'assemblée a décidé que le consiel d'administration devrait alors rencontrer le Conseil coop et Mme Claudette Thériault, employé du Centre de services régional Evangéline qui s'occupe également de la Commission industrielle de la Baie Acadienne un autre organisme qui s'intéresse au projet d'un centre pour personnes âgées. Les trois organismes pourraient alors en discuter davantage.

Un léger déficit

Le rapport financier de la coopérative montre un léger déficit de 2 183,48$ puisque les revenus étaient de 14 904,14$ et que les dépenses atteignaient la marque de 17 087,62$.

La présidente a signalé que le déficit provient des dépenses de réparations et de rénovations de l'édifice, tels la peinture, la réparation du toit, le changement des lumières à l'arrière du bâtiment, et le travail aux systèmes de chauffage et de plomberie. Le coût: 5 922,05$.

On a également installé un système d'air climatisé à un coût de 2 240,00$.

Mme Arsenault a noté qu'au cours des six dernières années, on n'avait dépensé que 1 200,00$ sur l'édifice. Alors, elle considère que les nouveaux investissements étaient nécessaires.

Les investissements devraient être récupérés par l'augmentation des loyers pour le Centre d'emploi du Canada à l'étage principal et des bureaux de dentiste au sous-bassement. La coopérative possède encore une somme importante en caisse, Mme Arsenault rassure donc les membres quant à la condition financière du centre est bonne. "Le centre n'est pas en difficulté".

A la réunion annuelle de la Coopérative du Centre de santé Evangéline: Mme Lucie Arsenault, présidente (à gauche) et Mme Diane Painchaud, secrétaire.

Du recrutement

La coopérative s'est donné comme priorité le recrutement de nouveaux membres puisque le nombre de 325 membres n'augmente pas. La campagne pourrait avoir lieu au printemps.

Au cours de la réunion, trois conseillers(ères) ont été réélu(e)s pour des mandats de trois ans: Mmes Zélica Arsenault, Mme Lucie Arsenault et M. Arthur Arsenault.

Malgré un déficit de 11 724,00$

Un avenir prometteur pour le Salon funéraire coop Evangéline

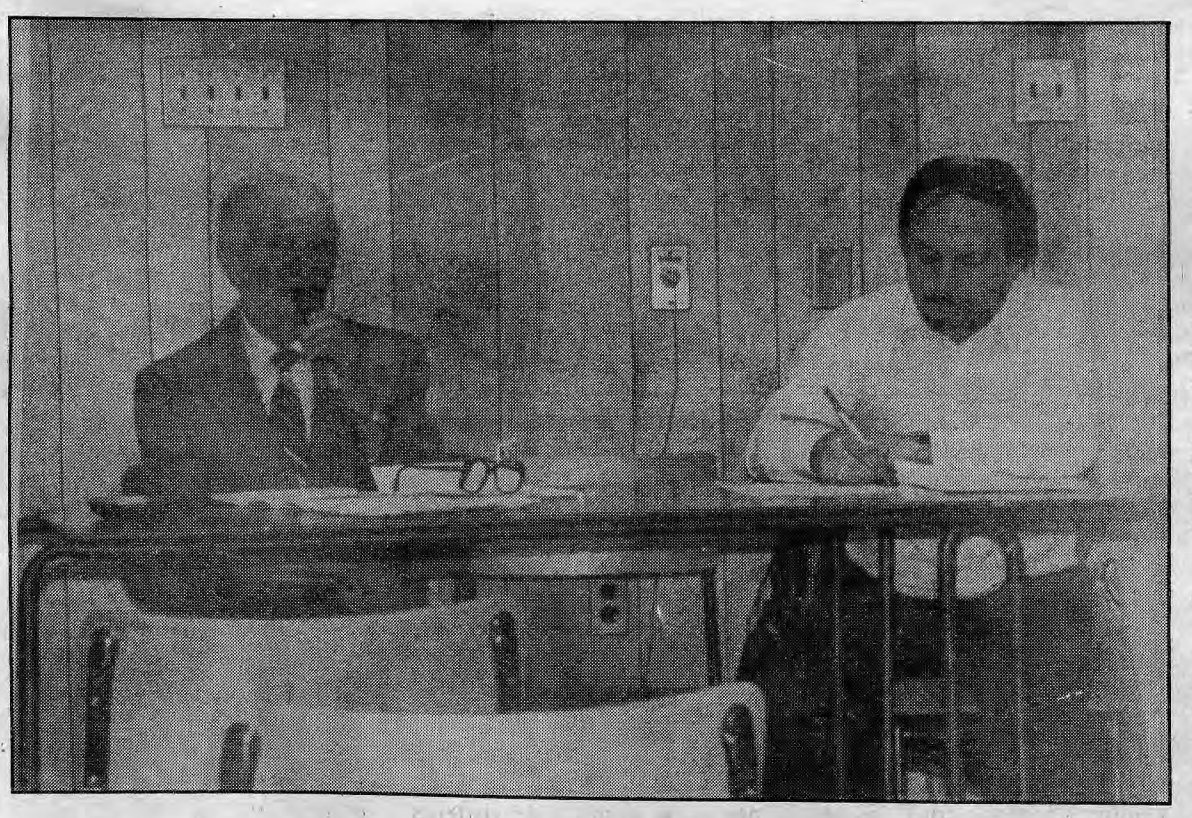

A la réunion annuelle du Salon funéraire coop Evangéline: (de g. à d.) M. Léo J.-T. Arsenault président, M. Léonard Gallant, vice-président.

Par Raymond J. Arsenault

Malgré un déficit de 11 724,00$ dans sa première année d'opération, la Salon funéraire coop Evangéline n'est pas en mauvaise situation financière, rassure le président, M. Léo J.-T. Arsenault.

Au cours de la réunion annuelle de la coopérative, au Centre Vanier de Wellington, la semaine dernière, M. Arsenault a signalé aux quelque 100 membres présents que le chiffre semble être considérable mais qu'il n'est pas si épeurant qu'on pourrait le penser.

Il a expliqué qu'en cette première année d'opération, on a encouru beauçoup de dépenses qu'on n'aurait pas à défrayer au cours des prochaines quelques années, tels les équipements et le matériel de bureau et les voyages à Palmer Road (où on recevait auparavant les services d'embaumement) ainsi que les salaires, puisque depuis quelques mois, tout le travail à l'exception de l'embaumement et de la coiffure est fait bénévolement.

Il a également rapporté qu'on a déjà réussi à payer un prêt de 18 000,00$ avec les profits des ventes. On s'est occupé de 19 funérailles en 1987. De plus les neuf funérailles en 1988 ont rapporté environ 5 000,00$ en profits.

Au début des opérations on utilisait les profits de trois funérailles pour les versements mensuels sur les prêts, mais maintenant deux funérailles suffisent.

"Et, si les gens continuent à mourir comme ils sont morts dans la région au cours des cinq dernières années, on ne devrait avoir aucun problème financier", croit M. Arsenault.

Il s'agira simplement d'éviter les dépenses non-nécessaires pour les prochaines quelques années et de considérer prioritaire le remboursement des prêts aussitôt que possible afin d'éviter les intérêts.

(suite à la page 17)

Editorial

Pour maintenir un peu d'indépendance...

On vient d'apprendre que la Coopérative du centre de santé Evangéline qui se tient habituellement à l'arrière-plan tout en opérant efficacement et en offrant des services très valables à la communauté, considèrera entreprendre un grand projet qui pourrait être tout aussi valable.

Un centre de soins communautaire pour les francophones de cette région acadienne. Une idée géniale. C'est une résidence pour personnes âgées qui offre plus que les foyers d'âge d'or régulier mais moins que les manoirs de soins spéciaux, comme Summerset et Wedgewood.

Il y a tellement de gens qui pourraient bénéficier d'un tel centre. Combien de personnes âgées connaissons-nous qui ne devraient pas rester seules parce qu'elles ne peuvent pas adéquatement se soigner mais qui sont encore animées et en assez bonne santé? A présent, on n'a rien pour ce groupe. Les manoirs disent qu'ils sont trop bien pour vivre là mais les familles de ces personnes âgées s'inquiètent de leurs aînés quand ils sont laissés à eux-mêmes.

Ces gens doivent sûrement accepter difficilement de ne plus pouvoir se débrouiller seuls. Ils veulent sans doute garder une partie de leur indépendance -- et qui peut les en blâmer? Lequel d'entre nous serait prêt à se laisser voler son indépendance pour que quelqu'un d'autre prenne toutes les décisions à sa place? Quel tourment doivent supporter les personnes dans une telle situation.

Prenons l'exemple d'un homme, âgé de 75 ans qui vient de perdre son épouse. Les chances sont fortes qu'il n'ait jamais cuisiné et qu'il ne connaissance rien aux soins du nettoyage de la maison car sa chère compagne faisait tout pour lui. En plus de l'énorme chagrin vis-à-vis sa perte, il doit complètement réajuster sa vie. Il aura probablement de la difficulté.

Pourquoi ne pas rendre les quelques dernières années de la vie de cette homme, probablement père d'une assez grande famille, aussi facile que possible? Pourquoi ne pas lui fournir une demeure où il serait encore indépendant mais où on préparerait ses repas, où on s'assurerait que sa chambre et ses vêtements sont propres qu'il prend ses médicaments (s'il doit en prendre)?

Certes, autrefois, la société et la situation étaient différentes. La solution était simplement que le veuf irait demeurer chez un de ses enfants. Ou encore, les chances étaient fortes qu'un de ses enfants et sa famille demeuraient déjà avec lui.

Alors, espérons que la Coopérative du centre de santé Evangéline ou peut-être un autre organisme puisse mener à terme ce projet spécial qui mérite une attention immédiate. Bonne chance!

Raymond J. Arsenault

Voix Acadienne
Le seul journal de langue française à l'I.-P.-E.

Directrice administrative: Marcia Enman
Rédacteur en chef: Raymond J. Arsenault
Photocomposition: Monique Gallant
Préposée au montage: Lise Montplaisir
Correction et traduction: Marie-Claude Gareau

340, rue Court
C.P. 1420, Summerside, I.-P.-E.
C1N 4K2

APF CNA

(902) 436-6005 ou 436-8988

Lettres au rédacteur

Le Carême

Le Carême d'aujourd'hui ne semble pas être une quarantaine de journées remplies d'actions pénitentielles et de mortifications parfois exagérées. Voilà la différence avec le Carême d'autrefois.

Aujourd'hui, nous semblons comprendre que la période de Carême devrait avoir comme but de nous faire constater notre vraie mission ici bas. Je crois que cette mission, surtout à l'époque du Carême, demande que nous tâchions de devenir, en autant que nous le pouvons, la personne que Dieu voit en nous.

Personnellement, je crois que Dieu nous a choisis pour venir sur la terre et devenir une contribution à la Création, qui se continue. Je ne crois pas, comme certains savants, que l'homme et l'univers se sont créés eux-mêmes, soit par un grand big-bang ou par une sorte d'évolution insensée. Evolution, oui!! Mais nous devons admettre que Dieu en est l'auteur et qu'Il a mis le tout en marche.

A l'occasion d'une convention scientifique tenue en 1985, on avait donné une description moderne qui voulait expliquer le commencement possible de l'univers notre Saint Père le Pape commentait: "Très intéressant. Peut-être que Dieu va l'essayer comme ça la prochaine fois."

Je crois que Dieu a mis en nous tout ce qu'il nous faut pour devenir la personne qu'Il attend de nous. Je crois que c'est là notre mission de Carême.

J. Théophile Arsenault
Dartmouth, N.-E.

En désaccord avec l'attitude de M. Le Gallant

M. Le rédacteur,

J'ai récemment pris connaissance des changements d'attitude qu'Island Tel semble vouloir afficher à ses abonnés concernant l'usage du français auprès de ses téléphonistes. J'ai également pris connaissance de la réplique de M. David Le Gallant (de Mont-Carmel) publiée dans la Voix acadienne du 23 mars dernier.

Loin de moi l'idée de vouloir condamner le contenu des propos et des suggestions de M. Le Gallant sauf qu'il y a une toute autre façon de passer le message. Si M. Le Gallant se sent traité comme un canadien de seconde classe, il a tout le droit de l'affirmer et de protester avec véhémence.

M. Le Gallant a d'excellentes suggestions à faire à M. Livingstone: qu'il les fasse avec force, fermeté et détermination. Je ne peux qu'applaudir. Mais on peut prendre notre place sans humilier ni détruire même si nous avons été humiliés et écrasés pendant si longtemps.

Que M. Le Gallant soit en désaccord avec M. Livingstone, soit! Mais le ton de sa lettre est inacceptable et le fait d'écrire "peut-être alors, serons-nous des Canadiens de première classe comme vous, M. Livingstone" relève de l'insulte.

Qu'on se comprenne bien: nul n'est plus sensible que moi aux droits de la minorité francophone et au bafouage que cette minorité a subi au fil de notre histoire et subit encore aujourd'hui.

Je ne saurais être davantage en faveur de politiques destinées à fournir à la minorité francophone les moyens de vivre dans la dignité comme "des Canadiens de première classe". Mais que ce soit clair: la fermeté et l'insulte ne sauraient cohabiter ensemble.

James Allard

Réincarnation et résurrection

Pâques est la fête chrétienne de la Résurrection du Christ, qui annonce pour les croyants celle de toute l'humanité.

Les chrétiens partagent avec les Juifs et les Musulmans la foi au Dieu unique, créateur de l'univers et de l'humanité. C'est un Dieu qui aime chaque personne depuis toujours et la destine à partager avec lui une vie qui ne finit pas. C'est également un Dieu sauveur, c'est-à-dire, selon la foi chrétienne, qu'il vient donner cette vie éternelle malgré les fautes et les égarements des hommes. Pour les chrétiens toujours, ce geste de Dieu est posé par Jésus-Christ et est un don gratuit.

D'autres grandes religions d'Orient ont une toute autre conception de l'univers et de la divinité: tout fait partie d'un cycle, dont chaque répétition rapproche de la perfection. Il n'est pas question d'un salut donné à l'humanité ou de rédemption, ni de l'amour d'un Dieu unique pour chaque personne, comme elle est. Au contraire, chacun doit, par des vies multiples, se purifier progressivement pour se fondre éventuellement dans la perfection universelle. C'est dans ce contexte que se comprend la foi en la réincarnation.

Les grandes religions d'Orient méritent tout notre respect: elles représentent une part importante de la richesse spirituelle de l'humanité. Comme chrétien, je suis certain qu'en quelques mots, je n'arrive pas à leur rendre justice. Il m'apparaît, cependant qu'on ne peut pas croire à la fois en la résurrection unique et en la réincarnation: ce serait vider les deux concepts de leur originalité et de leurs sens.

A force de vouloir combiner de force les richesses de deux grandes traditions, on risque d'en arriver à un mélange qui n'aurait plus de cohérence et à une foi sans grand intérêt.

Bertrand Ouellet
Office des communications sociales
Montréal

Deux Acadiens travailleront pour les Jeux du Canada 1991

(RJA) Deux Acadiens natifs de la région Evangéline travailleront au sein de deux différents comités des Jeux d'hiver du Canada qui doivent avoir lieu à l'Ile en 1991. Leurs noms ont été annoncés la semaine dernière.

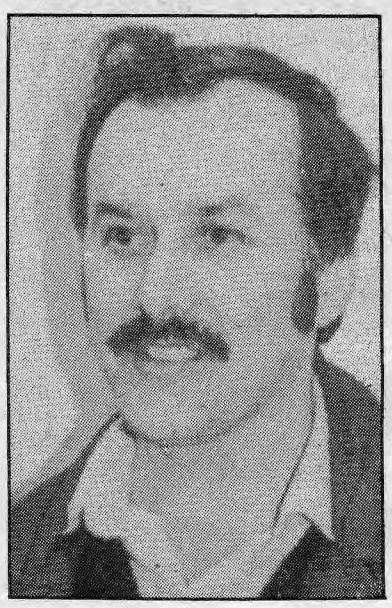

M. Louis Arsenault

M. Louis Arsenault de St-Hubert, professeur d'éducation physique de l'école Evangéline depuis de nombreuses années, représentera la région Evangéline au sein du conseil d'administration des jeux. Il indique que le conseil vise à répandre les jeux un peu partout à l'Ile et qu'il y a possibilité d'avoir quelque chose dans sa région. Mais rien n'est confirmé.

M. Arsenault, anciennement d'Abram-Village et propriétaire de la compagnie Comet de Summerside, fait partie du jury de sélection du concours de logo des jeux. Le concours a connu une grande participation.

M. Simon Arsenault

Un premier don à la Fondation des oeuvres acadiennes

(RJA) M. J.-Edmond Arsenault (à droite), qui est en réalité le président-fondateur de la Fondation des oeuvres acadiennes, a récemment fait le premier don, un don personnel de 50,00$, au fonds qui vise à assurer un financement plus apte à maintenir la permanence du journal La Voix acadienne. Le journal a parrainé la nouvelle fondation, qui a finalement reçu un numéro d'organisme charitable pour fins d'exemptions d'impôts. M. Francis Arsenault, président du journal et de la fondation, a accepté le don.

TIGNISH: le passé, le présent, et l'avenir

Par Elizabeth E. Cran

Nos premiers colons irlandais (suite et fin)

Il est assez intéressant de constater que la plupart des colons irlandais, comme la plupart des Acadiens, sont arrivés dans notre région avant l'année 1840. Dans le cas des Irlandais, cela veut dire qu'ils ont quitté leur pays bien avant la famine des années 40 qui a causé la mort ou l'émigration de milliers de leurs compatriotes. En suivant les renseignements contenus dans *l'Impartial illustré*, nous trouvons qu'après l'arrivée des Rielly vers 1811 il y avait une lacune d'environ 6 années. En 1817, les Ready, les Phee, les Gavin et peut-être les McCue sont venus s'établir au nord-ouest du Lot 1. L'année suivante, c'était le tour des Brennan (qui avaient séjourné quelque temps à Terre-Neuve), et des Aylward. Certains Aylward ont transformé leur nom de famille en Ellsworth au cours du 19e siècle, mais il paraît sûr que c'est la même famille. En 1819 William Handrahan ou Handrigan et John McGrath sont arrivés. Joseph Peter et James A'Hearn se sont établis dans cette région en 1820, mais ce dernier au moins avait habité Charlottetown depuis 1813. Deux années après, la famille McCarthy est arrivée, et celle des Carroll en 1826. Patrick Dalton et James Fitzgerald sont venus ici vers 1829, et Patrick Nelligan en 1832. A part la famille Conroy, l'année 1835 a vu l'établissement chez nous de Patrick Carrigan et William Dillon. A ma connaissance, la famille de celui-ci n'a plus de représentants ici, tandis que le nom des Carrigan a été modifié en Corrigan. Vers 1835 quatre autres familles sont venues: les Doyle, les Dorgan, les Broderick et les Kennedy.

Les seules familles à arriver après 1840 sont les Casey, les Clohossey, les Christopher, et les Hackett. Francis Hughes, briqueteur, s'est établi au sud de Tignish en 1857, quand on préparait la construction de l'église, mais il n'y a plus de ses descendants ici. Et on ne sait pas quand les Noonan, les Mansel, les Hogan, les Shea et les O'Brien sont venus aux Lots 1 et 2.

Contrairement à la plupart des colons acadiens, plusieurs Irlandais sont venus seuls ici, et n'ont fait venir leur famille (s'ils en avaient une) que quelques années plus tard. Et bon nombre d'eux ont séjourné ailleurs en Amérique du Nord avant de s'établir à l'Ile. Les Hackett et les Casey sont arrivés d'abord dans la région de la Miramichi avant de venir ici. Les Shea sont venus d'abord à Terre-Neuve, puis au Cap-Breton, et enfin chez nous en laissant des membres de la famille à chaque arrêt.

Il reste bien plus de questions à poser au sujet des Irlandais. J'aimerais y revenir quand j'aurai plus de réponses.

La Voix Acadienne
de l'Ile-du-Prince-Edouard

12,00$ à l'Ile
16,00$ à l'extérieur de l'Ile
30,00$ aux Etats-Unis & outre-mer

Nom: _____

Adresse: _____

Code postal: _____

Veuillez adresser votre envoi à:
La Voix Acadienne
340, rue Court, C.P. 1420
Summerside, I.-P.-E.
C1N 4K2
Tél.: (902) 436-6005 ou 436-8988

Abonnez-vous dès aujourd'hui!

Du théâtre dans l'église

La Passion sera célébrée d'une façon spéciale à Palmer Road

Par Raymond J. Arsenault

Afin de faire participer davantage les paroissiens aux célébrations de la passion de Jésus Christ, la paroisse Immaculée Conception de Palmer Road organise deux pièces de théâtre en français qui seront présentées dans l'église les jours saints au lieu des longues lectures régulières.

C'est à la suggestion de M. Daniel Bourgeois de Moncton (ancien résident de l'Ile) que le curé, Père Eloi Arsenault et d'autres paroissiens ont entrepris le projet complexe. En effet, la communauté s'y implique à plein. Environ 80 bénévoles y participent, y compris une trentaine d'acteurs. Les âges varient de 10 ans à 60 ans.

M. Bourgeois, qui a redigé les textes, s'occupe de la direction artistique avec l'aide de Mme Eileen Pendergast.

Parmi les acteurs principaux, on retrouve le curé dans le rôle de Jésus, M. Alvin Gallant (le grand prêtre Caiphe), M. Melvin Perry (Ponce Pilate), M. Paul Daigle (Judas) et M. Aubin Gallant (saint Pierre). Toutes les actions se déroulent autour de ces personnages.

M. Bourgeois a expliqué la semaine dernière qu'il considère que la messe et la passion de Jésus sont des choses que l'on devrait célébrer ensemble en paroisse plutôt que d'écouter seulement. Il veut qu'on y participe pleinement.

L'auditoire collaborera en répondant aux questions de Ponce Pilate. Une dizaine de personnes choisies à l'avance et dispersées ici et là dans l'église répondront d'abord. On s'attend à ce que le reste de la foule réponde avec elles.

Le directeur est très content de l'esprit libéral des paroissiens qui s'y lancent à plein pouvoir. Il a ajouté qu'il voit "un effort incroyable de la communauté."

Il a noté que les spectateurs aux célébrations (le jeudi 31 mars à 20h30 et le vendredi 1 avril à la même heure) pourraient être surpris par certaines des choses qu'ils verront. Par exemple, Jésus portera seulement la poutre de la croix, c'est-à-dire le morceau horizontal, comme il l'a vraiment fait il y a 2000 ans. Et, au Dernier souper, les apôtres seront couchés et ne seront pas assis à la table. La peinture célèbre de Leonardo Da Vinci n'était pas correcte en montrant le groupe assis à une table, selon l'auteur.

M. Bourgeois veut que tout soit authentique. Cependant, à cause du temps limité, on devra condenser l'histoire et toucher seulement les points saillants des récits bibliques. L'épisode du jeudi soir durera environ 45 minutes et celui du vendredi, environ une heure et 10 minutes.

M. Bourgeois ne s'attend pas à ce que les comédiens reçoivent un Oscar pour leurs performances. D'ailleurs, on ne fait pas ce projet pour faire du théâtre. L'intention est plutôt de faire réfléchir les gens. Il avoue que ce n'est pas une tâche facile.

Il a ajouté que les comédiens doivent se mettre dans l'idée qu'ils sont vraiment à Nazareth quelque 2,000 ans passés et qu'ils doutent des paroles de Jésus-Christ.

"Si ça se passait à présent, ce ne serait peut-être pas les Juifs qui lui cracheraient à la face; ce serait peut-être nous autres," a-t-il noté en ajoutant qu'on aurait tous de la difficulté à croire une personne qui proclamerait être le fils de Dieu.

Il espère que les gens sortiront des présentations avec une meilleure perception de la Passion et qu'ils auront bénéficier d'une participation active à l'événement des derniers jours de Jésus.

A Wellington

La paroisse de Wellington organise également du théâtre pour les jours saints mais préfère ne pas faire de publicité afin de maintenir l'élément surprise. On présentera des versions françaises et des versions anglaises. Le curé, Père Albin Arsenault organise également la version française pour sa messe à Summerside.

Selon M. Fortier

L'adoption de la loi C-72 aidera à relancer le programme des langues officielles

Le Commissaire aux langues officielles du Canada, D'Iberville Fortier, a récemment soumis au Parlement son rapport annuel pour l'année 1987. Il constate que le bilinguisme officiel a conservé un large appui du public au cours des dernières années et que le projet de loi C-72 sur les langues officielles traduit clairement l'engagement ferme d'agir pris par le gouvernement.

Quoique la performance des organismes fédéraux soit restée dans l'ensemble assez terne en 1987, le Commissaire a relevé dans les derniers mois de l'année, les signes d'un regain de leadership fédéral qui donnent à penser que l'adoption rapide du projet de loi C-72, après un examen approfondi, contribuera à relancer le programme des langues officielles. A l'heure de l'entente du lac Meech et de la ratification possible de l'accord sur le libre-échange avec les Etats-Unis, il estime qu'il est particulièrement opportun de réaffirmer les valeurs nationales et de leur consacrer l'attention et les ressources nécessaires.

La promesse faite par le gouvernement de renouveler et d'intensifier ses efforts pour soutenir le bilinguisme officiel soulève deux grandes questions. Premièrement, est-il lui-même en mesure d'amener de nombreux organismes fédéraux à respecter la Constitution et la Loi? Deuxièmement, dispose-t-il des moyens voulus pour appliquer, sans tarder indûment, les règles plus rigoureuses du projet de loi C-72? La contribution fédérale à l'implantation du bilinguisme officiel, en dollars constants, a connu, sur huit ans, une baisse globale. Les fonds destinés à l'éducation ont plafonné et les subventions aux minorités ont diminué légèrement.

A l'Ile-du-Prince-Edouard, le fédéral marque le pas. Ainsi les plaintes contre les institutions fédérales sur l'Ile ont presque doublé par rapport à l'année précédente, passant de 36 à 67.

Par exemple, le Secrétariat d'Etat entreprit ses consultations pour le renouvellement des ententes-cadres avec l'association de la minorité de l'Ile avec une équipe majoritairement composée d'anglophones unilingues.

Par ailleurs, le gouvernement provincial procéda à une étude de ses services en français et le ministre M. Léonce Bernard annonça son intention de multiplier les centres de services acadiens à l'Ile. Notre étude des services fédéraux à l'Ile, complétée en 1987, recommande que le fédéral emboîte le pas et s'associe aux efforts provinciaux pour rapprocher les services de la clientèle acadienne. Le rapport a été favorablement accueilli par les gestionnaires à l'Ile et à Ottawa et les porte-parole de la minorité francophone. La province est à la veille de donner le feu vert à la construction d'un centre communautaire-scolaire pour les francophones de Charlottetown.

Depuis septembre 1987, un juge de la Cour provinciale de l'Ile peut entendre les causes en français. L'Ile a adopté en 1987 les articles du Code criminel, qui ouvrent la porte à des procès en français en matière pénale dans la province.

Les parents de Summerside ont reçu le jugement de la Cour suprême qui clarifie les droits scolaires de la minorité, notamment en dehors de la région Evangéline, dans laquelle on trouve le seul conseil scolaire de langue française de l'Ile-du-Prince-Edouard.

Lors de sa conférence de presse, M. Fortier a souligné que le projet de loi C-72 ne change pas les règles fondamentales du bilinguisme officiel. Il déplore que plusieurs des critiques dont il a été l'objet aient reposé sur des malentendus. Ce projet de loi consolide les règles existantes en un seul texte et met à la disposition de ceux qui devront les appliquer un guide plus rigoureux. Il s'agit essentiellement d'un instrument qui permettra de mieux défendre les intérêts légitimes des deux communautés linguistiques qui en ont toutes deux besoin. Selon le Commissaire, "ce n'est pas le moment de revenir sur des principes auxquels on souscrit de façon générale depuis au moins une quinzaine d'années. Ce projet de loi précise les moyens à prendre pour remplir les promesses du passé dans un esprit d'égalité, de qualité et de continuité."

Prix France - Acadie

(RJA) Deux livres préparés par ou avec la coopération d'Acadiens de l'Ile et lancés en 1987 ont été soumis au concours du prestigieux Prix littéraire France-Acadie, dans la catégorie "Sciences humaines".

L'oeuvre "Les Acadiens de l'Ile: 1720-1980" de M. Georges Arsenault de Moncton, N.-B. (anciennement d'Abram-Village) et le manuel scolaire "Les Maritimes: trois provinces à découvrir," auquel plusieurs personnes de l'Ile comme M. Edmond Gallant de St-Timothée et M. Tilmon Gallant de Charlottetown ont contribué, feront compétition avec cinq autres livres dans leur catégorie.

Sept autres livres ont été soumis pour la catégorie littéraire.

Les deux lauréats seront emmenés en France pour recevoir leur prix lors d'un banquet en leur honneur.

La Société nationale des Acadiens indique dans un communiqué de presse que "nous désirons féliciter nos auteurs acadiens pour leur beau travail et leur persévérance et nous souhaitons à chacun la meilleure des chances. L'Acadie est fière de vous tous et espère vous lire pour de nombreuses années encore."

Le Centre culturel Port Lajoie

49 rue Pownal (coin Dorchester) C.P. 2701, Charlottetown, C1A 8C3

La Piémontoise, un plaisir pour l'ouie

Par Christiane Laberge

Le spectacle que nous a offert la Piémontoise samedi soir dernier fut un oasis d'enchantement. Le quatuor formait une équipe harmonieuse et joviale.

Les musiciens nous ont tour à tour présenté leur instrument avec humour et sans prétention. L'un d'eux commentait chaque pièce avant l'interprétation. Les spectateurs ont semblé bien apprécier la verve de Normand Forget, le hautboïste du groupe. Plus discrètes, Suzanne DeSerres (basson), Louise Bouchard (flûte traversière) et Nicole Lemieux (clavecin) n'en étaient pas moins pertinentes.

Nicole Lemieux nous a expliqué que bien que par erreur, le programme mentionnait qu'elle jouerait du viginal, elle préférait le clavecin, le virginal étant l'instrument réservé aux jeunes filles vierges de la bourgeoisie.

Au programme, des pièces médiévales alternaient avec des pièces plus modernes. D'une pièce à l'autre, les musiciens nous ont démontré leur virtuosité et sensibilité. La Pièce brève (1957) de Frank Martin qui se veut une description musicale de la vie moderne fut une de mes découvertes. Polka Dots (1958) de Jack Smirnoff... est aussi une pièce amusante, et toute la candeur de la musique ancienne se retrouvait dans la sonate opus no-9 de D. Costello.

Après le concert, les musiciens se sont fait un plaisir de répondre aux questions des spectateurs les plus curieux pendant que d'autres se servaient un café offert par le Centre culturel Port LaJoie.

LES QUILLES POUR LES MEMBRES DU CCPL

Une vingtaine de personnes, adultes et enfants sont venues jouer aux quilles au Centre récréatif de la Basilique le dimanche 20 mars dernier. L'activité était organisée par le Centre culturel Port-LaJoie au grand plaisir de tous les participants. Les parents initiaient leurs enfants à l'art des quilles et l'initié n'était pas nécessairement celui qu'on croit.

5 à 7

le vendredri 8 avril

Coût: **5,00$**

Menu: la lasagne, pommes au four

Réserver en contactant: Micheline 892-2389
Georgette 892-3194
Donald 894-3283

La Messe française

La messe française a lieu à tous les samedi soir à 19h30 à l'église St-Rédempteur sur la rue Pond. Cependant il n'y aura pas de messe française le samedi 2 avril, samedi saint.

Cine Club

Collège vétérinaire de U.P.E.I. Les mercredis à 19h00
Amphithéâtre A **Entrée libre**

Présenté en collaboration avec le Département des langues modernes de U.P.E.I.

La passante du sans-souci

Max Baumstein, président d'un grand mouvement de défense des libertés, retrouve en étudiant un dossier sur le Paraguay, la trace d'un ancien Nazi devenu ambassadeur de ce pays sous le nom Frederico Lego. Max l'abat froidement de deux balles de revolver et se constitue prisonnier. Sa femme Lina vient le voir en prison et Max, pour expliquer son geste incompréhensible, lui raconte son passé.

Toute commencera à Berlin en 1933, alors que Max était un jeune garçon juif de 10 ans.

LE SAUVAGE 6 avril

Dans une grande ville d'Amérique du Sud, Nelly s'apprête à épouser Vittorio. Mais le soir des fiançailles, on s'aperçoit soudainement que la jeune fille a disparu: Nelly s'est enfuie.

Pendant son escapade hasardeuse, elle tombe sur un misanthrope français du nom de Martin, de passage dans la ville avant de retrouver son île déserte. Déjà, les événements où il est plongé bien malgré lui perturbent passablement son existence de solitaire. Et lorsqu'il se rendra compte que Nelly l'a clandestinement suivi jusqu'à son île, il n'y aura plus rien à faire pour lutter contre l'acharnement de celle-ci.

Mais voilà qu'un jour, la jeune fiancée se fait récupérer par les troupes de Vittorio. Pendant ce temps, Martin, lui, est à son tour capturé comme un animal sauvage par une bande d'industriels.

Pris tous deux d'assaut, ils tenteront vainement de se retrouver malgré les tumultes de leur relation passée.

Le CCPL et le ballon-balai

Par Patrick Dornier

Mesdames, messieurs, le voici notre vaillant président... qui s'était revêtu pour la circonstance comme un gladiateur à l'occasion de la partie de ballon-balai qui avait lieu le samedi 12 mars dernier, à l'aréna de North River.

Laissez-moi vous décrire les hauts faits de cette partie vivement disputée. D'abord, une douzaine de personnes: des hommes, des femmes, des jeunes et des moins jeunes.

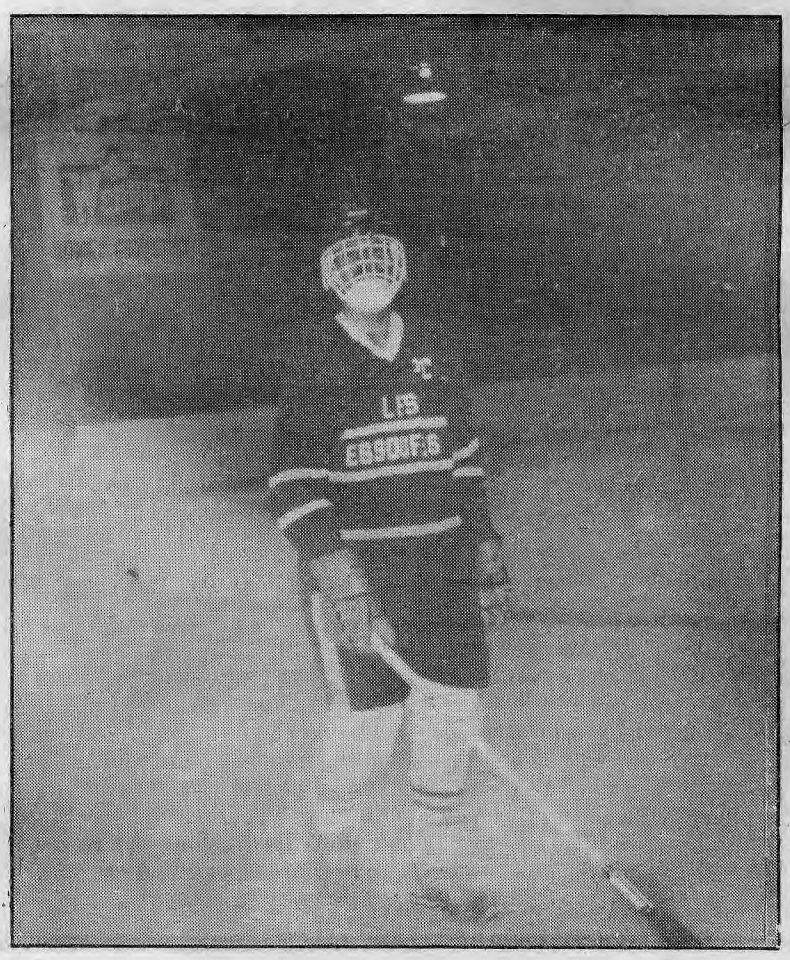

Les forces en présence étaient relativement de même niveau, les organisateurs ayant prit soin d'attribuer à chaque équipe une des deux étoiles. J'ai nommé Gérald Denis et Charles Aimé Blouin (Qui d'autres?).

Le premier nous donna une belle leçon de courage en jouant malgré une blessure qu'il s'infligea dans les premières secondes de la partie. Certaines langues fourchues m'ont dit, sous le couvert de l'anonymat bien sûr, que "Gérald courait comme une autruche"! Quant à Charles-Aimé, sa vitesse éclatante n'a cessé de nous étonner tout au long de la soirée. Debbie Cuffley nous a tricoté des jeux superbes, tandis que notre Jacinthe, la ratoureuse, est demeurée postée près du filet adverse toute la soirée, attendant présumément sa chance de marquer... qui n'est jamais venue! Notre animateur, Donald, a démontré qu'il pouvait aussi animer le jeu sur la glace en marquant certains buts qui ont fouetté l'ardeur de ses troupes.

Ce fut donc une belle partie qui se termina par un verdict nul de 5 à 5 ou 5 à 3 ou... de toute façon ça n'a pas d'importance, on a eu du plaisir et c'est ce qui compte non! Va falloir remettre ça.

De nouveaux marchés, une meilleure éducation

L'Association forestière de Prince Central identifie ses priorités

Par Raymond J. Arsenault

L'Association forestière de Prince Central devra travailler à trouver de nouveaux marchés pour le bois, en particulier celui de pauvre qualité, et à mieux informer ses membres sur les marchés existants.

Voilà la première priorité de l'association pour la prochaine année, telle qu'identifiée par quelque 50 membres à sa première conférence, à Tyne Valley samedi.

Suite à des discussions en petits groupes, on a identifié les cinq priorités sur lesquelles on devrait oeuvrer.

A la première conférence de l'Association forestière de Prince Central: (de g. à d.) M. Cyril DesRoches, secrétaire-trésorier de l'association et maître des cérémonies de la journée; M. Gerry Joudrey, directeur des services de l'extension du ministère des Terres et Forêts de la Nouvelle-Ecosse; M. Bill Glen, gérant du développement de la sylviculture du ministère provincial d'Energie et Forêts; et M. Jimmy Gallant, nouveau président de l'association.

La deuxième était de fournir plus d'information et plus d'éducation aux membres, soit en publiant des renseignements sur le bulletin de l'association ou en offrant des cours, possiblement par l'entremise des écoles communautaires.

Les membres ont exprimé un grand besoin d'embaucher plusieurs employés à plein temps pour gérer l'association. Le conseil d'administration fera alors les démarches pour essayer de trouver des argents pour embaucher du personnel.

Quatrièmement, on veut plus de drainage des terres boisées.

Finalement, les membres ont signalé qu'on devrait ouvrir plus de chemins pour donner accès aux terres boisées pour l'exploitation et la protection contre le feu.

Les membres avaient également indiqué qu'on devrait regarder les possibilités de former une fédération provinciale d'associations forestières, d'organiser des cours, d'augmenter le membership, de promouvoir un usage plus sécuritaire des insecticides, d'ouvrir d'autres frontières et d'organiser des voyages-échanges internationaux.

Toutes les suggestions seront prises en considération.

Plusieurs accomplissements

Dans un discours pendant la conférence, le nouveau président M. Jimmy Gallant a présenté une liste impressionnante des accomplissements de l'association.

"Depuis 1984, nous avons réussi a obtenir quatre projets d'entraînement. Grâce à ces projets, nous avons créé plus de 720 semaines - personnes d'emploi, ce qui a fourni aux jeunes de notre région les connaissances nécessaires pour faire une vie dans l'industrie forestière," a-t-il indiqué.

"Au cours de ces projets, nous avons ouvert plus de 53 kilomètres de routes d'accès aux terres boisées et 18 kilomètres de frontières, y compris celles entre les lots 9 et 10, 10 et 11 et 16 et 17. On a également fait du travail d'amélioration sur 10 arpents de terre. Le plus gros problème que nous avons rencontré était bien sûr la mauvaise température d'hiver."

M. Gallant a ajouté qu'on a déjà fait une demande d'octroi pour des programmes d'été au lieu d'hiver.

L'association, formée en 1982, a commencé à publier un bulletin d'information afin de distribuer plus d'information à ses membres, les propriétaires de terres boisées.

Des représentants de l'association ont participé à divers ateliers réunions et conférences sur la sylviculture à l'Ile et en Nouvelle-Ecosse au cours de la dernière année. L'association a également fait connaître ses points de vue au gouvernement de l'Ile afin qu'ils soient pris en considération dans la préparation du plan forestier provincial de 20 ans.

Et, pour améliorer l'image des forêts, l'Association a placé un kiosque d'information dans le centre d'achat Waterfront à Summerside pendant la Semaine forestière. On s'est également mieux fait connaître, a ajouté le président.

M. Gallant a indiqué qu'on s'intéresse davantage à l'industrie des copeaux de bois puisque la Base des Forces canadiennes de Summerside considère changer son système de chauffage central pour brûler des copeaux. Cela pourrait changer très positivement l'industrie dans la région Prince Central.

Finalement, l'association a offert ses opinions au gouvernement sur les changements qu'on doit apporter aux politiques sur l'industrie forestière.

(voir autre article en page 12)

Coopérative d'ébénisterie à Charlottetown?

Par Jacinthe Laforest

Vous êtes habiles de vos mains, vous avez de l'imagination ou encore la bosse des affaires? Vous pourriez devenir membre de la coopérative que M. Ronald Quesnel de Charlottetown veut mettre sur pied.

Pour M. Quesnel, ébéniste depuis plusieurs années, l'idée d'une coopérative n'est pas nouvelle. Mais maintenant, avec l'aide du ministère de l'Industrie qui encourage fortement la création de nouvelles entreprises, il pense que son projet a de bonnes chances de réussir.

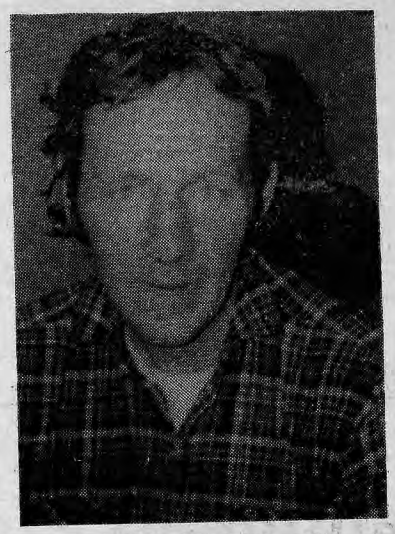

M. Ronald Quesnel

Les deux initiateurs du projet, M. Quesnel et M. Allan Ferguson pensent qu'avec cinq ou six membres de plus, la coopérative serait sur la bonne voie.

En attendant que le recrutement soit complété, ils défrichent le terrain, établissent les contacts, tâtent le marché, et cherchent l'IDEE qui les emmènera vers la gloire.

Pour de plus amples informations, téléphonez à M. Ron Quesnel au 566-5427.

Ça n'est pas un poisson d'avril. C'est sérieux

Par Jacinthe Laforest

La Société canadienne du cancer (SCC) entreprend le 1er avril sa campagne de financement, qui durera tout le mois. La SCC espère recueillir 185 000,00$ dans la province.

Des sommes d'argent recueillies à l'Ile-du-Prince-Edouard, une proportion de 38 pour cent sert à la recherche, tandis que six pourcent servent au support du Bureau national.

Les 56 pourcent qui restent sont redistribués en quatre parties principales, selon les pourcentages suivants: 41 pourcent sont consacrés à des fins éducatives, entre autres l'embauche d'un(e) employé(e) qui visite les écoles et autres institutions publiques de la province pour renseigner la population sur les différents aspects du cancer.

De plus, des bénévoles, dont quelques personnes bilingues, sont formés spécialement pour donner des conférences lors des réunions des associations qui en feraient la demande.

Les services à la clientèle, quant à eux, prennent 38 pourcent de ce montant. Un système de bourses a été mis sur pied pour les insulaires que la maladie a rendu incapables de gagner leur vie et qui doivent aller suivre des traitements coûteux à l'extérieur de la province. La Société canadienne du cancer fournit aussi des prothèses et accessoires aux victimes du cancer qui en auraient besoin pour continuer à vivre une vie à peu près normale et autonome. Une partie des salaires vient également de ces 38 pour cent.

Les fonds qui restent sont partagés entre l'administration, les équipement et frais de bureau, l'autre partie des salaires et l'impression des pamphlets ainsi que la publicité pour la campagne de financement.

La Société canadienne du cancer est, bien sûr, reconnue pour sa campagne contre le tabagisme. La trousse "Moi aussi, j'écrase" est disponible dans les deux langues officielles au bureau de Charlottetown.

Plusieurs autres pamphlets et dépliants en français portant sur différents types de cancers, leurs symptômes et leur traitement sont aussi mis en évidence sur les rayons. Si celui qu'on cherche n'y est pas, les employés de la SCC se feront un devoir de le commander.

Les jonquilles seront très populaires pendant la semaine sainte et le début avril. Elles rappelleront sans doute que l'un de nos parents ou amis est décédé des suites d'un cancer.

La campagne de financement de la Société canadienne du cancer, ce n'est pas un poisson d'avril, c'est sérieux.

Environnement Canada Environment Canada

L'Environnement vous Intéresse?

Vous désirez en savoir davantage sur les problèmes, questions et solutions relatifs à l'environnement?

Trois fois par année, le Service des communications d'Environnement Canada, Région de l'Atlantique, diffuse gratuitement un bulletin et d'autres publications à ceux qui en font la demande.

Si vous désirez recevoir cette documentation, veuillez remplir la fiche ci-dessous.

Nom: _____

Organisme (s'il y a lieu): _____

Addrese: _____

Ville: _____

Province: _____

Code postal: _____

Et l'envoyer à l'adresse suivante:
Responsable des publications
Service des communications
Environnement Canada
15e étage, Queen Square
45, promenade Alderney
Dartmouth (N.-É.) B2Y 2N6

Ou téléphoner au (902) 426-7990

Canada

Johanne Landry

A 19 heures

CKBD

vous propose des musiciens de chez-nous, des chroniques diverses, des vidéo clips et des gens au coeur de la vie française des Maritimes.

Une émission à voir chaque jour, du lundi au vendredi, à 19 heures.

Radio-Canada Atlantique

PAGE DES JEUNES

Cette page est parrainée
par la Société Saint-Thomas d'Aquin

Veuillez me colorier

Les croustilles Olde Barrel en exposition

Par Jacinthe Laforest

La Coopérative des croustilles de l'Ile-du-Prince-Edouard, qui fabrique les produits, "Olde Barrel" participait en fin de semaine dernière à la neuvième Exposition commerciale annuelle (trade show) organisée par la Chambre de commerce de Charlottetown et des environs.

C'était la première participation de la Coopérative à cette exposition, qui est la plus importante à l'Ile. Le but en est de promouvoir les produits qu'offrent les commerces de la province.

M. Alcide Bernard, gérant de l'entreprise, est d'avis que les expositions de ce genre aident grandement à faire connaître les croustilles auprès du grand public et des marchands. C'est pourquoi la compagnie participera à une douzaine de foires commerciales à l'Ile et au Nouveau-Brunswick dans les deux prochains mois.

Le coordonnateur de l'événement, M. Ernie Doiron, estime que l'exposition de cette année fut un succès. Environ 14 000 personnes ont visité les kiosques des quelque 135 compagnies représentées. Il ajoute que la Chambre de commerce espère avoir encore la chance de travailler avec Emile Gallant, directeur de marketing de la coopérative.

Les nouvelles saveurs de croustilles Olde Barrel, à savoir le ketchup et oignon et crème sûre, ont été très appréciées du public.

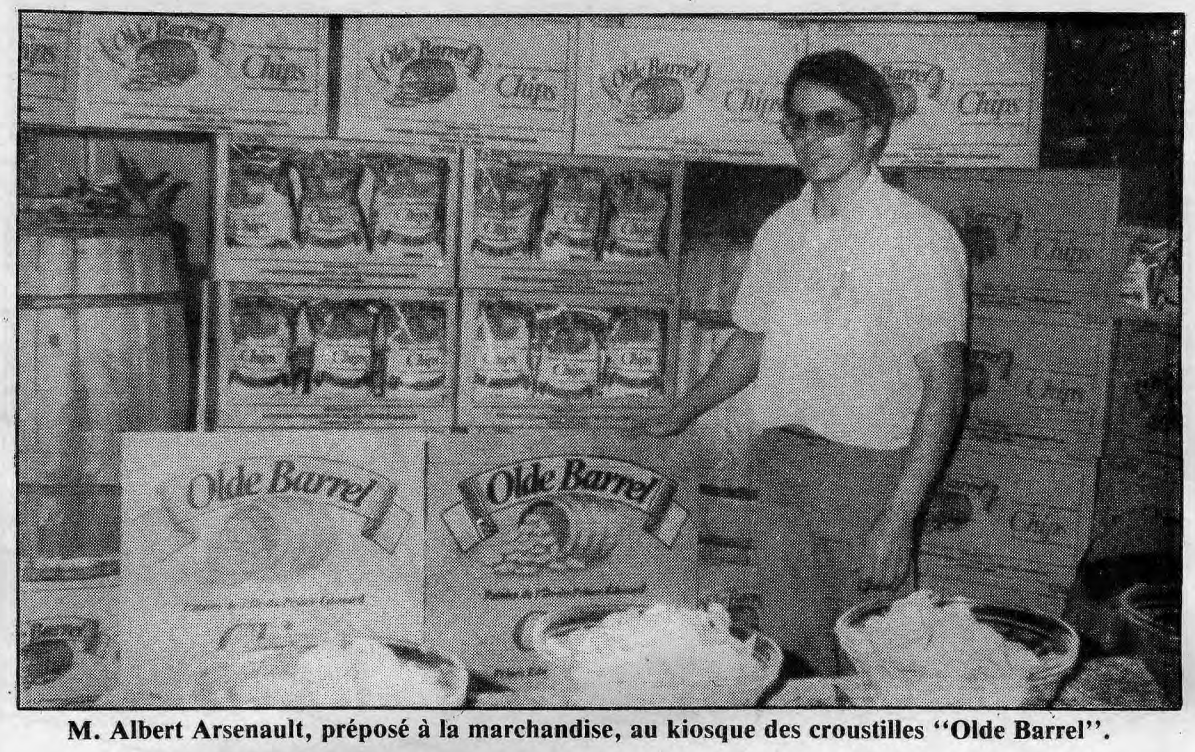

M. Albert Arsenault, préposé à la marchandise, au kiosque des croustilles "Olde Barrel".

Offres d'emploi

La commission scolaire régionale no 1 de l'Ile-du-Prince-Edouard recevra les offres de service pour les postes suivants qui pourraient devenir vacants pour l'année 1988-89. Ceux qui ont déjà soumis une demande d'emploi n'ont pas besoin d'en refaire une autre.

1. **Enseignants d'immersion française** - Doit pouvoir enseigner au primaire et/ou au secondaire. Un des postes pourrait exiger d'enseigner les sciences.

2. **Professeur de musique bilingue** - Doit être capable d'enseigner d'autres matières dans le programme d'immersion française.

3. **Professeur d'éducation physique bilingue,** pour école intermédiaire - Doit être capable d'enseigner d'autres matières dans le programme d'immersion française.

4. **Professeur d'éducation physique bilingue,** pour école primaire - Doit être capable d'enseigner d'autres matières dans le programme d'immersion française.

5. **Personnes ressources** (pour programme régulier anglais et programme d'immersion française) - Les personnes ressources travaillent avec les enfants qui éprouvent des difficultés d'apprentissage et avec les enseignants afin d'établir des stratégies pour aider les enfants qui leur sont référés. Ceci implique l'établissement et l'implantation de programmes appropriés. Les candidats doivent détenir un diplôme en études spécialisées et de l'expérience en enseignant serait un atout.

Qualifications: Les candidats doivent être qualifiés pour l'obtention de leur permis d'enseignement de l'I.-P.E.

Traitement: Les salaires et bénéfices sont établis selon la convention collective en vigueur.

Prière d'adresser la demande d'emploi, avec curriculum vitae et recommandations, au plus tard le 11 avril 1988, au:

Directeur général
Commission scolaire régionale No. 1
C.P. 57
Elmsdale, I.-P.-E.
COB 1KO

Compte avec privilège de chèques à intérêt quotidien

Un compte avec privilège de chèques plus intéressant!

- Intérêt calculé quotidiennement
- Aucun dépôt minimum
- Choix d'options pour relevé de compte
- Aussi disponibles: Protection pour compte à découvert MasterCard II Trousses pour citoyens âgés

Nous faisons fructifier votre argent

D L M M J V S

Caisse Populaire

Selon M. Bill Glen

L'éclaircissage des forêts doit être prioritaire

Par Raymond J. Arsenault

La région Prince Central doit accorder la priorité à l'éclaircissage de ses terres boisées si on veut maintenir une bonne qualité de forêts au cours des prochaines 30 années, selon M. Bill Glen, gérant de développement de la sylviculture pour le ministère provincial d'Energie et Forêts.

Parlant à la première conférence de l'Association forestière de Prince Central à Tyne Valley samedi dernier, M. Glen a signalé qu'à cause de feux de forêt dans la région dans les années 1960, la population d'arbres âgés de 30 ans et moins est très basse.

Puisque l'âge idéal de la culture d'arbres est de 40 à 50 ans, on doit s'occuper très attentivement de cette population afin de ne pas avoir à passer par une période sans arbres prêts à récolter, pense-t-il.

Si on ne signe pas les terres boisées maintenant, tout serait en ruines vers les années 2025, a affirmé l'invité en ajoutant qu'il y aura "bon nombre de moulins à bois qui auront faim".

M. Glen a signalé qu'afin de maintenir adéquatement les forêts, on avait à éclaircir au moins 200 arpents par an. A l'heure actuelle, on n'en fait qu'une soixantaine d'arpents.

"Votre région, de Portage à Summerside, représente 13 pour cent des terres boisées de l'Ile alors vous devriez faire 13 pour cent de la sylviculture et 13 pour cent des argents qui y sont consacrés. C'est votre tranche de la tarte."

Grand dévouement

Un deuxième invité à la conférence, M. Brian Sykes, a signalé que "votre présence ici aujourd'hui prouve votre dévouement individuel et collectif envers l'amélioration du maintien de vos terres boisées dans le but de rebâtir les ressources forestières de l'Ile."

"Comme votre représentant provincial des Services forestiers canadiens responsable pour le développement des forêts, je partage plusieurs des objectifs que vous avez pour l'industrie forestière de l'Ile, soit d'améliorer la gérance et alors la productivité des ressources forestières de l'Ile afin de rétablir l'importance des forêts dans l'économie provinciale."

"Je comprends également le problème unique qu'envisagent les propriétaires. Le gaspillage de cette ressource au cours des années, y compris le coupage des meilleures espèces pour la construction de navires, les feux, et le coupage de forêts pour l'agriculture, a créé une ressource en grande quantité mais de pauvre qualité."

"Plus de la moitié des bois de la province sont considérés trop matures et si on ne les abat pas d'ici 20 ans, ils ne seront d'aucune valeur économique. Pour freiner cela, les propriétaires de terres boisées auront à couper ces arbres plus âgés tout en augmentant leurs efforts pour créer les forêts de demain. Voilà un objectif que nous partageons tous - de travailler aujourd'hui pour demain."

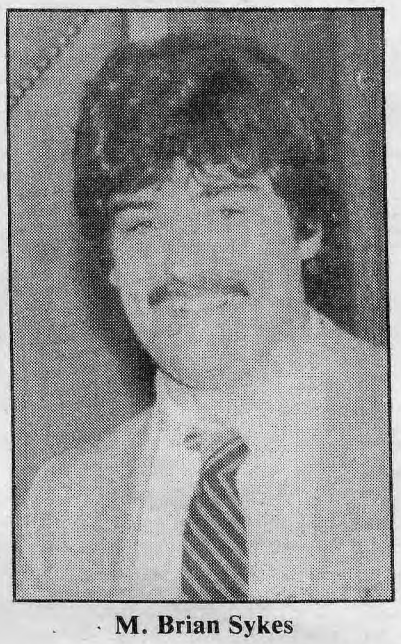

M. Brian Sykes

M. Sykes a signalé que l'industrie devient de plus en plus respectée, en partie à cause de sa contribution au marché du travail et à l'économie. Elle crée annuellement 900 emplois tandis que la valeur annuelle des produits forestiers est de 14 millions de dollars. Et depuis 1983, le nombre de propriétaires ayant signé des plans de gérance a passé de 300 à plus de 2,000.

Il a ajouté que l'industrie dépend du dévouement de tous les niveaux, y compris les gouvernements fédéral et provincial, les contracteurs, les opérateurs de moulins à scie et plus particulièrement les propriétaires, qui sont "la clé qui ouvrira toutes les opportunités et les richesses qui peuvent être créées par l'industrie."

La situation d'une province voisine

Un troisième orateur, M. Gerry Joudrey, directeur des services de l'extension du ministère des Terres et Forêts de la Nouvelle-Ecosse, a parlé des organismes et associations forestières de sa province.

Il a également louanger l'association de Prince Central pour son travail. Il l'a encouragé à établir des contacts plus intimes avec l'autre association forestière de l'Ile, soit celle du Comté Kings.

Certificats de placement garantis

UN INVESTISSEMENT QUE VOUS DEVRIEZ CONSIDERER

SÉCURITÉ

Choisir l'investissement approprié pour vos économies demande mûre réflexion. Vous devriez rechercher un rendement sain sur lequel vous pouvez compter. Vous voudrez un investissement qui offre la sécurité. Vous vous sentirez très à l'aise en faisant affaires avec une institution financière qui s'intéresse à vous autant qu'à votre argent.

CROISSANCE

Un certificat de placement garanti d'une Caisse populaire vous assurera des taux d'intérêts plus élevés et vous donnera les bénéfices auxquels vous vous attendez d'un investissement. Un dépôt minimum (500,00$) avec les options de un à cinq ans vous permet de choisir l'option qui vous convient le mieux.

* Comme bénéfice supplémentaire pour les personnes âgées, nous pouvons verser mensuellement des intérêts sur les dépôts de 5 000,00$ et plus au taux courant.

Quand vous considérez investir ou quand vos investissements atteignent leur maturité - voyez-nous en premier.

Pour toutes ces raisons, un certificat de placement garanti d'une Caisse populaire est le bon investissement. Satisfaire vos besoins est notre but premier. Nous offrons la facilité et la sécurité quand vous faites affaires avec une institution financière située dans votre propre communauté.

Disponibles à toutes les Caisses populaires de l'Ile

Caisse populaire

Caisse populaire

La France et la Belgique offrent des bourses d'études et de stage

La Société nationale des Acadiens vient d'apprendre que la France et la Belgique sont prêts à offrir des bourses d'études et de stages de perfectionnement à des étudiants acadiens francophones des Maritimes.

D'abord, deux places sont réservées à des journalistes acadiens intéressés à poursuivre leurs études à l'Ecole supérieure de journalisme de Paris pour deux ans.

Les frais de formation sont assumés par la partie française; les frais de voyage et de séjour sont à la charge de l'étudiant. Chacun des deux boursiers bénéficiera toutefois d'un montant de 20,000 francs (4 800,00$) pour effectuer un voyage découverte à travers la France et recevra également une bourse de 500,00$ de la Société nationale des Acadiens pour lui aider à défrayer ses dépenses de voyage et de séjour.

Quatre bourses de stages sont offertes en formation linguistique à l'Université libre de Bruxelles pour une période de trois semaines en août de cet été. Les postulants pour ces bourses doivent être de langue maternelle française et doivent être originaires des provinces de l'Atlantique ou y résider depuis au moins cinq ans.

Les frais de voyage et de séjour sont assumés par la Communauté française de Belgique et la Société nationale des Acadiens. Chaque boursier doit contribuer 300,00$ pour aider à défrayer les frais de voyages.

Toutes personnes intéressées à postuler pour ces bourses d'études et de stages doivent s'assurer que leur curriculum vitae et leur projet d'étude ou de stage soient rendus au bureau de la SNA (259 rue Principale, C.P. 908, Shédiac, N.-B.) E0A 3G0) au plus tard le vendredi 15 avril 1988.

Trenna Gallant reçoit son prix

Mlle Trenna Gallant, gagnante de l'école West Royalty pour le concours de couverture de livres organisé par l'Unité 3 reçoit son certificat de participation des mains de la directrice, Mme Judy Hughes. A l'arrière plan on aperçoit M. Blanchard, le professeur de Mlle Gallant. (photo par Jacinthe Laforest)

LA FONDATION CANADIENNE DU REIN
Les maladies du rein: une lutte à finir.

Ministère des Transports et Travaux publics
Province de l'Ile du Prince-Edouard

Appel d'offres

pour

des projets conjoints de développement économique régional

Les soumissions cachetées seront reçues jusqu'à 12h00 MIDI le jeudi 7 avril 1988 pour de la construction sur les projets suivants:

RTE 1A	Middleton à Central Bedeque
RTE 2	Ellerslie à MacNeils Mills
RTE 3	Cherry Valley à Millview
RTE 2	St. Charles à Rollo Bay
RTE 2	MacNeils Mill à Portage
RTE 2	Kensington à New Annan
RTE 2	Miscouche à Intersection BFC
RTE 3	Summerville à New Perth
RTE 2	Rue Central à Intersection BFC

On peut obtenir les formulaires de soumissions par l'entremise du bureau du soussigné, édifice Jones, 11 rue Kent, Charlottetown, Ile du Prince-Edouard.

La plus basse ni aucune offre ne sera nécessairement acceptée.

N.B.: Les soumissions seront ouvertes à l'heure ci-dessus et les soumissionnaires sont invités à présenter leurs offres en personne (ou autrement) et à assister à l'ouverture.

ROBERT MORRISSEY
Ministre

Fisheries and Oceans / Pêches et Océans

Loi sur les pêcheries

Ordonnance de modification de la période de fermeture dans la Région du golfe, 1988-115

En vertu de l'alinéa 34(m) de la Loi sur les pêcheries et du paragraphe 24(4) du Règlement de pêche de l'Ile-du-Prince-Edouard, le directeur général régional, Région du golfe, ministère des Pêches et des Océans, établit par la présente l'ordonnance ci-annexée modifiant la période de fermeture pour la prise des huîtres dans un secteur ostréicole amodié à l'Ile-du-Prince-Edouard.

Fait à Moncton (N.-B.) ce 11ième jour de mars 1988.

Le Directeur général régional
Région du golfe

E. J. Niles

Ordonnance de modification de la période de fermeture pour la prise des huîtres dans un secteur ostréicole amodié dans la région du golfe

Titre abrégé

1. La présente ordonnance peut être citée comme **Ordonnance de modification de la période de fermeture dans la Région du golfe, 1988-115.**

Modification

2. La période de fermeture telle que fixée au paragraphe 24(4) du Règlement de pêche de l'Ile-du-Prince-Edouard est par la présente modifiée afin qu'aucune personne ne devra prendre des huîtres dans un secteur ostréicole amodié à des fins de reparcage ou de parcage dans un autre secteur ostréicole amodié du 1er janvier au 30 avril et du 15 septembre au 31 décembre.

Entrée en vigueur

3. L'ordonnance sera en vigueur à compter du 11 mars 1988 jusqu'au 31 décembre 1988, date à laquelle la date de fermeture sera portée à la période de fermeture comme elle est indiquée au paragraphe 24(2) dudit règlement.

Canada

A propos du centre scolaire-communautaire

M. Bernard mécontent des commentaires de la SSTA

Pêches et Océans | Fisheries and Oceans

AVIS

Interdiction de l'utilisation d'engins de pêche
Règlement de pêche
de l'Ile-du-Prince-Edouard 1988-113

En vertu du paragraphe 16(1) du Règlement de pêche de l'Ile-du-Prince-Edouard, qui constitue le chapitre 850 de la Codification des règlements du Canada, 1978, dans sa forme modifiée, le Directeur général régional, aux fins de conservation des huîtres, interdit par la présente la pêche aux huîtres par quelque moyen que ce soit et durant la période de fermeture spécifiée ci-bas dans les zones suivantes pour 1988 seulement.

Article	Poisson	Eaux	Méthodes	Périodes de fermeture
1.	Huîtres	Les eaux du hâvre d'Alberton et de la rivière Kildare, baie de Cascumpeque, comté de Prince, à l'intérieur d'une série de droites tirées à partir de 46°46°57"N, 64°01'52"0 (dune) jusqu'à 46° 46' 52" N, 64° 03' 40" 0 (Berry Head), et de 46° 48'15"N 64° 02'0 (Kildare Point) jusqu'à 46° 47' 53"N, 64° 02'0 (dune).	Toutes méthodes	15 septembre au 31 décembre
2.	Huîtres	Les eaux de la rivière Dock, baie de Cascumpeque, comté de Prince, à l'intérieur d'une série de droites tirées à partir de 46°46'52"N, 64°03'40"0 (Berry Head), jusqu'à 46°46'26"N, 64°04'14"0 (Fox Point), et à partir de 46°46'42"N 64°05'42"0 (le pont de l'île Fox) jusqu'à 46°46'45"N, 64°05'39"0.	Toutes méthodes	15 septembre au 31 décembre
3.	Huîtres	Les eaux de la rivière Mill, baie de Cascumpeque, comté de Prince, à l'intérieur d'une série de droites tirées à partir de 46°46'42"N, 64°05'42"0 (le pont de l'île Fox) jusqu'à 46°46'45"N, 64°05'39"0, et à partir de 46°46'12"N 64°06'47"0 jusqu'à 46°46'20"N, 64°06'53"O (pont de l'île Pitt), et, à partir de 46°46'28"N, 64°05'04"0 jusqu'à 46°46'13"N, 64°05'04"0.	Toutes méthodes	15 septembre au 31 décembre
4.	Huîtres	Les eaux de la rivière Foxley, baie de Cascumpeque, comté de Prince, à l'intérieur d'une série de droites tirées à partir de 46°44'40"N, 64°04'26"0 Gordon Point) jusqu'à 46°44'40"N, 64°03'42"0, et, à partir de 46°41'40"N, 64°05'41"0 jusqu'à 46°41'45"N, 64°05'50"0.	Toutes méthodes	15 septembre au 31 décembre

Fait à Moncton (N.-B.), ce 9ième jour de mars 1988.

Le Directeur général régional
Région du golfe

E. J. Niles

Canada

M. Léonce Bernard

Par Raymond J. Arsenault

Le ministre provincial chargé du dossier des Acadiens et des francophones se dit très mécontent d'un commentaire "très choquant" qu'a fait le président de la Société Saint-Thomas d'Aquin, M. Jean-Paul Arsenault, suite au discours du Trône.

Dans son propre discours en réponse à celui du Trône, le ministre de l'Industrie, M. Léonce Bernard, a indiqué en français que le commentaire était "celui des chefs qui ont voulu être très négatifs au niveau du centre communautaire culturel pour Charlottetown.

"J'aimerais souligner mon mécontentement face à cette remarque", a-t-il noté. "Les chefs qui ont fait les commentaires n'étaient pas justifiés dans leurs critiques parce que le gouvernement n'a pas eu l'occasion de discuter du centre."

La remarque affirmait que le gouvernement provincial avait dans le discours plus ou moins ignoré la question du centre scolaire-communautaire, comme l'appelle la SSTA, et qu'on était déçu.

M. Bernard a expliqué qu'on avait remis la première documentation au premier ministre de la province l'automne dernier et qu'il travaille avec le comité de Charlottetown depuis ce temps afin de voir à la réalisation du projet. Il n'a reçu la documentation finale que la semaine avant le discours du Trône.

"Je suis en train d'examiner le coût de financement de ce centre communautaire et je m'attends à être capable de présenter mon document au cabinet dans les prochaines quatre à six semaines."

De l'autre côté, ça fait 13 ans que je suis à l'assemblée legislative et que je représente les francophones de l'Ile-du-Prince-Edouard. Dans ma circonscription (3e Prince), je suis très satisfait des projets qui ont été mis en place au niveau des francophones de l'Ile.

Je pense que c'est la première fois que nous avons une mention dans le discours du trône qui est reliée à la création d'une politique pour servir les francophones dans leur propre langue. J'ai toujours cru que pour réaliser les projets, il faut toujours être positif et non pas négatif et j'espère que la population francophone aura confiance en nous pour lui offrir des services francophones et pour leur donner ce qui leur est redevable et, avec le temps, je suis certain qu'on pourra l'accomplir."

Les services en français

En adressant la parole en anglais encore à l'Assemblée législative, M. Bernard a indiqué que plusieurs nouvelles choses indirectes se sont produites à cause de la nouvelle politique. Premièrement, on a créé une nouvelle position pour le tourisme dans la région Evangéline. De plus, on considère une autre position pour les affaires culturelles.

Aussi, le Musée acadien de l'Ile-du-Prince-Edouard à Miscouche a pu négocier un contrat avec le P.E.I. Heritage and Museum Foundation. La présidente du musée a informé le ministre qu'on sera alors en mesure d'embaucher un directeur à plein temps pour le centre.

"Ce sont alors des pas très positifs qui se produisent pour la population francophone. Je suis très optimiste qu'on pourra obtenir encore d'autres services en français au cours des prochaines semaines et des prochains mois," a-t-il affirmé.

De nouvelles responsabilités

"Je suis particulièrement content qu'on m'ait confié la responsabilité du nouveau P.E.I. Food Technology Centre," a indiqué M. Bernard.

"En établissant ce centre, la province montre son intention d'améliorer l'habilité de l'Ile de devenir un meilleur transformateur de nourriture par l'entremise de nouveaux produits, de nouvelles méthodes et de nouvelles technologies. Le but de tout cela est bien sûr d'ajouter à la valeur économique de nos produits agricoles et de la pêche."

"J'espère pouvoir présenter à cette Assemblée au cours des prochaines semaines les genres de projets qu'entreprend ce centre et ce qu'on veut faire au cours de la prochaine année.

Les berceuses brisent leur record

(RJA) Les dames de la paroisse Notre-Dame-du-Mont-Carmel ont brisé leur record cette année en recueillant 2 572,00$ lors de leur bercethon annuel du Dimanche des rameaux. L'an dernier, on n'avait recueilli que 1 600,00$. Les fonds sont versés à la paroisse. Au cours du bercethon, qui avait lieu à la salle paroissiale dimanche dernier, le curé Père Charles Gallant s'est joint aux dames pour réciter le Chemin de la croix. Parmi les 22 berceuses, on retrouvait pour la onzième année Mmes Angéline Arsenault et Rosie Gallant, qui sont âgées de 90 ans.

Marine Atlantique S.C.C.
recherche
un
VERIFICATEUR INTERNE
à
Moncton, N.-B.

Le titulaire du poste possédera une connaissance approfondie des procédés et des pratiques de vérification d'optimisation et de conformité. Ses responsabilités l'amèneront, sans s'y limiter, à réaliser des vérifications détaillées conformément aux stratégies de la société; à concevoir et à réaliser des vérifications à des fins spéciales; à évaluer des rapports de vérification extérieurs et à agir comme personne-ressource intérieure en matière de systèmes de contrôle interne.

Les candidats doivent posséder au moins cinq (5) ans d'expérience pertinente en vérification et détenir une désignation comptable professionnelle. Ce poste exige d'excellentes aptitudes à la communication orale et écrite. L'expérience acquise dans un secteur connexe à l'industrie maritime et la connaissance des deux langues officielles constituent des atouts.

Les intéressés doivent faire parvenir au soussigné un curriculum vitae détaillé faisant état de leurs éducation, aptitudes et expérience au plus tard le 8 avril 1988.

M. R.R. Langis
Agent au recrutement et à l'équité
Marine Atlantique S.C.C.
100, rue Cameron
Moncton, N.-B.
E1C 5Y6

Marine Atlantique offre des chances égales d'emploi à tous.

Marine Atlantic
Marine Atlantique

Transport Canada **Transports Canada**

AVIS

Ceci est pour aviser toutes les personnes qui utilisent les quais de Transports Canada afin de mettre leurs bateaux à sec ou à l'eau incluant les bateaux de pêche que le droit de quayage leur sera chargé.

Par ordre
Transports Canada

NOTICE

This is to advise all users of Transport Canada Wharf facilities that wharfage is applicable for all boats or vessels loaded or launched on or off these wharves and this includes fishing vessels.

By Order
Transport Canada

Canada

Fisheries and Oceans / Pêches et Océans

AVIS

Interdiction de l'utilisation d'engins de pêche
Règlement de pêche
de l'Ile-du-Prince-Edouard 1988-107

En vertu du paragraphe 16(1) du Règlement de pêche de l'Ile-du-Prince-Edouard, qui constitue le chapitre 850 de la Codification des règlements du Canada, 1978, dans sa forme modifiée, le Directeur général régional, aux fins de conservation des huîtres, interdit par la présente la pêche aux huîtres par quelque moyen que ce soit et durant la période de fermeture spécifiée ci-bas dans la partie suivante de la baie Bedeque pour 1988 seulement.

ANNEXE II

Colone I Poisson	Colonne II Eaux	Colonne III Méthodes	Colonne IV Période de fermeture
4(1) Huîtres	la partie de la rivière Bedeque, comté de Prince, bornée par une ligne commençant à la borne d'arpentage no. 7A située du côté est de Indian Head tel qu'indiqué sur le plan de secteur de mollusques et crustacés de l'Ile-du-Prince-Edouard -9; de là, jusqu'à la borne d'arpentage no. 7B tel que figurant sur ce plan; de là, vers le nord le long d'une ligne se rendant à la borne d'arpentage no. 3A tel que figurant sur ce plan; de là, le long de la côte vers le sud jusqu'à la borne d'arpentage no. 3B tel que figurant sur ce plan; de là, vers le sud le long d'une ligne se rendant à la borne d'arpentage no. 2A tel que figurant sur ce plan; de là, vers le nord le long de la côte jusqu'à la borne d'arpentage no. 7A tel que figurant sur ce plan.	Toute méthode	du 1 janvier au 30 avril et du 16 juillet au 31 décembre

Fait à Moncton (N.-B.) ce 9ième jour de mars 1988.

Le Directeur général régional
Région du golfe

E. J. Niles

Canada

Les Prix Grand Coeur Air Canada

Air Canada, en collaboration avec les journaux hebdomadaires de tout le pays, lance un programme national de prix pour honorer des personnes qui ont tout spécialement aidé autrui ou contribué, directement ou indirectement, à améliorer la qualité de vie dans leur collectivité, selon un communiqué de l'Association de la presse francophone hors Québec.

Le lancement aura lieu à la mi-mars dans plus de 700 journaux régionaux au pays par la publication d'annonces expliquant les objectifs du programme et comprenant des formulaires de mise en nomination. Les lecteurs pourront inscrire le nom d'une personne qui, selon eux, mérite d'être reconnue comme un citoyen ou une citoyenne remarquable.

Intitulé "Les Prix Grand Coeur Air Canada", le programme s'appuie sur la participation des journaux hebdomadaires. Les candidats recevront un certificat attestant leur mise en nomination pour les Prix Grand Coeur. Les candidatures seront traitées par les rédacteurs en chef et les éditeurs des journaux hebdomadaires, et les gagnants du prix seront choisis par un jury représentant les journaux de votre région.

La décision d'Air Canada de lancer ce programme fait suite aux célébrations de son 50e anniversaire et témoigne d'un désir de saluer le travail communautaire de citoyens remarquables qui ont contribué à l'essor du Canada.

Les concerts de Jeunesses musicales sont finis

Est-ce seulement un aurevoir?

Par Jacinthe Laforest

Le Centre culturel Port-La-Joie présentait le samedi 19 mars, le quatrième et dernier concert de la série Jeunesses musicales du Canada.

Les administrateurs du Centre Port-LaJoie voyaient dans les Jeunesses musicales une façon de rencontrer pleinement le mandat de centre culturel qui est le leur, et d'offrir aux membres de l'organisation, des concerts de qualité, en français et à un prix raisonnable.

Cet événement artistique représentait tout un défi pour le Centre culturel Port-LaJoie, vu les ressources humaines, financières et techniques limitées dont il dispose. Mais ce n'était pas pour arrêter les amateurs de bonne musique. Pour le comité de bénévoles qui s'est occupé de la vente de publicité, de l'impression des pamphlets et de leur distribution, des contacts avec les média, de l'accueil des artistes etc., ce fut une expérience très enrichissante.

De plus, la publicité qui a été faite du côté anglophone a contribué à faire connaître le Centre culturel Port-LaJoie à la population en général.

Le fait que les concerts étaient présentés au Centre de la Confédération n'est pas à négliger. L'administration de ce dernier s'est montrée très obligeante envers sa moitié francophone.

Rappelons que les quatre concerts à être présentés étaient, en ordre chronologique: Cathedral Brass, Marie Lacasse, le duo Mélisande et la Piémontoise. Chaque spectacle que le Centre a reçu était d'un professionnalisme irréprochable. Les présentations bilingues étaient toujours pertinentes et appropriées. Et que dire du jeu de ces artistes?...

C'était la première fois que les Jeunesses musicales étaient présentées à Charlottetown et déjà, ces concerts sont devenus une tradition dans la vie culturelle de plusieurs personnes. On n'a qu'à lire les résumés de spectacle parus dans ce journal après chaque représentation pour se rendre compte à quel point ces concerts ont été appréciés.

Vu l'investissement considérable de temps et d'argent que la présentation d'une telle série implique, le Centre culturel Port-LaJoie en fait présentement l'évaluation pour pouvoir prendre une décision à savoir si l'expérience devrait être renouvelée.

CONNAISSEZ-VOUS UN GRAND COEUR?

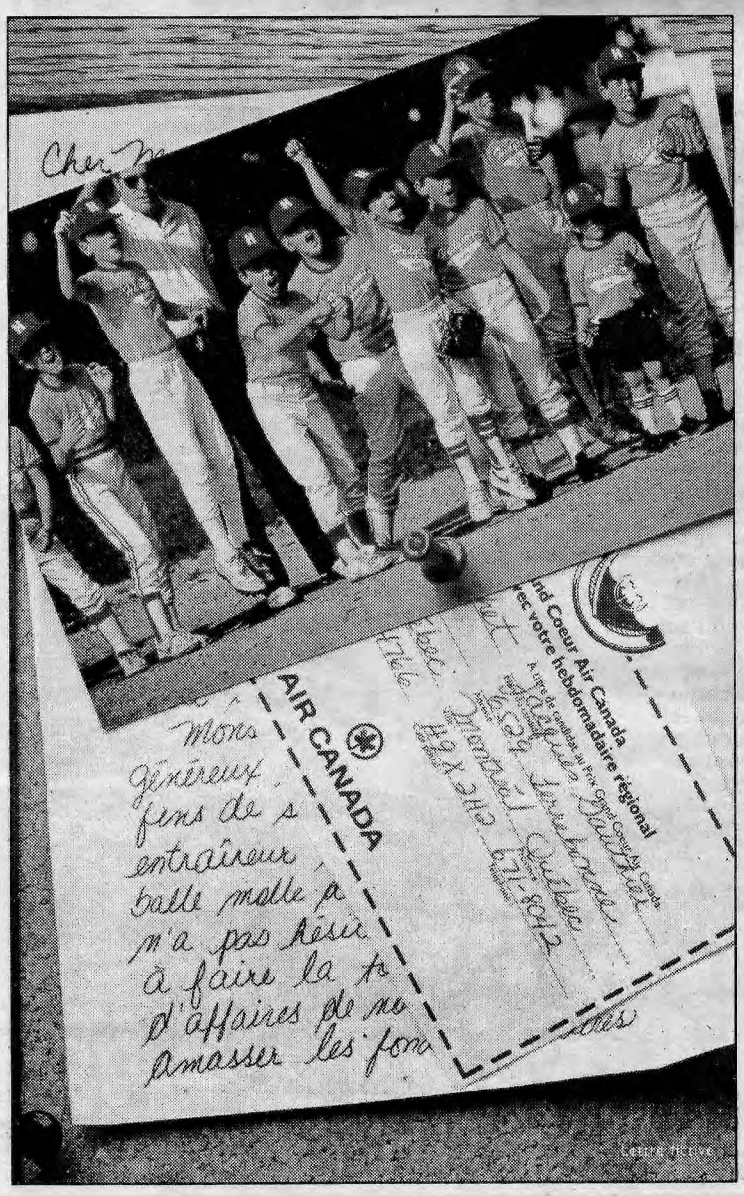

Vous connaissez sans doute de ces gens au grand coeur qui ont toujours le sourire aux lèvres, qui sont toujours prêts à rendre service, à dépanner les autres, à s'engager dans une foule de projets qui contribuent au mieux-être de leur communauté.

Air Canada, en collaboration avec votre journal hebdomadaire, a décidé de créer les Prix Grand Coeur afin de rendre hommage aux femmes et aux hommes de coeur qui, par leur présence ou leurs gestes, améliorent la qualité de la vie.

Nous comptons sur vous pour proposer quelqu'un de votre entourage comme candidat à ce prix.

Si vous connaissez une femme ou un homme de coeur qui mérite la reconnaissance de votre communauté, dites-le-nous!

Remplissez la formule suivante et dites-nous en quelques mots pourquoi le candidat ou la candidate de votre choix mérite un Prix Grand Coeur. Faites parvenir le tout à **"Prix Grand Coeur Air Canada"**, aux soins de ce journal hebdomadaire.

Prix Grand Coeur Air Canada
en collaboration avec votre journal hebdomadaire

À titre de candidate ou candidat à un Prix Grand Coeur, je propose :

Votre nom :
Province :
Adresse :
Code postal : Téléphone :

Nom du candidat :
Province :
Adresse :
Code postal : Téléphone :

Le candidat doit être âgé d'au moins 19 ans.

AIR CANADA

Détenteur d'un permis du Québec.

Une belle soirée à l'Hôtel CP

(RJA) Mme Marie Maddix d'Urbainville (à droite) est l'heureuse gagnante d'une soirée à l'Hôtel CP de Charlottetown, le premier prix d'un tirage organisé par le comité exécutif des cours communautaires de la région Evangéline et exclusivement pour les participants aux cours. Mme Maddix (épouse de Réginald), qui avait suivi un cours d'artisanat de Noël, a reçu son prix la semaine dernière des mains de Mme Elise Gallant, membre du comité.

M. Henderson considère que la politique fiscale des conservateurs est injuste

Selon George Henderson, député Libéral d'Egmont, 65 localités de la Nouvelle-Ecosse bénéficieront d'un avantage fiscal variant entre 800$ et 1200$ par personne, alors que beaucoup d'autres localités des Maritimes méritent tout autant cette aide fiscale, mais ne l'obtiendront pas.

A la chambre des communes le 3 mars dernier, M. Henderson a reproché au gouvernement d'accorder un "traitement préférentiel" à certaines localités de la Nouvelle-Ecosse en leur permettant de profiter, pour l'année d'imposition 1987, de la déduction fiscale consentie aux habitants de régions isolées.

Pour avoir droit à l'indemnité de vie dans le Nord, une collectivité doit satisfaire à des critères rigoureux relatifs à la population, à la distance et aux possibilités d'accès. Selon M. Henderson, "les critères sont arbitraires et ne permettent pas de déterminer clairement si une localité est véritablement isolée et si une autre ne l'est pas".

Il est intéressant de noter que lorsque la nouvelle loi a été annoncée pour la première fois par M. Michael Wilson, ministre des Finances, en décembre 1986, l'Ile de Sable était la seule localité admissible de la Nouvelle-Ecosse. La liste revisée, publiée en décembre 1987 par M. Elmer MacKay, ministre du Revenu national et député de Central Nova, faisait état de 57 localités en Nouvelle-Ecosse. Les autres collectivités admissibles de la Nouvelle-Ecosse ont été ajoutées en février 1988.

Pire encore, bon nombre des localités de la Nouvelle-Ecosse ne répondent même pas aux critères établis mais sont pourtant admissibles aux déductions", de déclarer le député d'Egmont. "Il semble que de nombreuses autres localités des Maritimes méritent cette aide fiscale tout autant que les 65 localités de la Nouvelle-Ecosse qui figurent déjà sur la liste. Toute cette question a un fort relent d'injustice", a conclu M. Henderson.

(suite de la page 3)

Un avenir prometteur...

M. Léonce Bernard, un membre de la coopérative, a signalé qu'on devrait peut-être considérer l'augmentation des prix des funérailles pour assurer qu'on puisse satisfaire aux obligations financières. Il a noté que les profits pourraient être vite engloutis s'il n'y avait pas ou peu de mortalité pour quelques mois.

M. Arsenault a indiqué qu'on avait déjà augmenté les prix et qu'on trouvait qu'ils étaient suffisants pour l'instant.

Le rapport financier montre des revenus de 41 639,00$ et des dépenses de 53 363,00$. Les plus de 800 membres possèdent des parts pour une valeur de 54 735,00$.

Membership à Summerside

M. Roger Arsenault de Wellington a rapporté à l'assemblée qu'il avait réussi à recruter lui seul à Summerside 80 nouveaux membres qui ont acheté des parts pour plus de 20 000,00$.

Mais, il croit qu'on pourrait tripler le membership de cette ville si l'on pouvait leur fournir une salle de visite funéraire là-bas. C'est pourquoi lui et M. Simon Arsenault de Summerside, anciennement d'Abram-Village, explorent plusieurs possibilités de localités.

Meilleure organisation

Le système de bénévoles actuel marche bien mais il pourrait être bien mieux si on suivait les méthodes de la Coopérative funéraire de Palmer Road. Celle-ci suggère la formation de nombreuses équipes de bénévoles pour chaque paroisse pour s'occuper de divers travaux qui accompagnent les funérailles.

Par exemple, on organiserait des équipes de huit membres pour s'occuper des visites mortuaires; des équipes de deux pour ramasser les corps au lieu du décès et des équipes de deux pour s'occuper des funérailles. L'assemblée annuelle s'est montrée en faveur d'un tel système et a donné la tâche au conseil de l'établir.

La réunion a également accepté cinq amendements mineurs à la constitution.

Elections

Trois conseillers, soit M. Amand Arsenault de St-Chrysostôme, M. Cyr Gallant du Cap-Egmont et M. Ernest Caissie de Miscouche, ont été réélus au conseil d'administration. Un quatrième, Père Raymond Gallant de Miscouche, a été remplacé par Mme Yvonne Arsenault de St-Nicholas.

de Tignish à Souris...

BAIE-EGMONT

M. et Mme Donat Richard sont récemment allés à Hamilton où ils visitèrent la soeur de M. Richard et son mari M. et Mme Albert Gallant et aussi le frère de M. Richard, Fredrick et son épouse pour une semaine.

Mme Anne Marie Arsenault est allée passer une semaine avec ses deux fils, Dick et Charles, à Edmonton.

M. et Mme Gérald Gallant sont allés passer une semaine avec le frère de Gérald et son épouse, M. et Mme Robert Gallant, à Edmonton.

Mme Ella Leclair a reçu la visite de sa soeur et de son mari, M. et Mme Robert Leblanc de Moncton, aussi sa fille Diana (Mme Victor Arsenault) et famille de Greenwood pour une semaine.

Mme Doris Arsenault et ses fils Kevin et Ricky sont allés en Ontario où ils ont visiter la soeur de Doris, Murielle, et son mari Roger pour une semaine.

M. et Mme Louis Richard sont allés passer la fin de semaine à Moncton où ils visitèrent leurs amies.

M. et Mme Alfred Arsenault sont allés passer une semaine en Floride où ils visiteront le Père Ronnie Arsenault.

SUMMERSIDE

Les dames auxiliaires de la Légion canadienne ont tenu leur partie de cartes régulière le mercredi 16 mars au local de la rue Notre-Dame. Il y avait 19 tables au jeu. Les gagnants sont pour les dames: Daisy Paynter, May Gaudet et Frances McLeod. Pour les hommes: Emmanuel Gallant, Claude Murphy et Alfred Mugridge. Les prix de présence ont été gagnés par Claude Murphy et Leonard Arsenault.

Les membres de la Ligue des dames catholiques St-Paul ont tenu une partie de cartes au centre St Paul le samedi 19 mars. Les gagnants sont pour les dames: Mary Ann Arsenault et Matilda Richard. Pour les hommes: Paul Doiron et Louis Trainor. Le prix de présence a été gagné par Anthony Bernard. La prochaine partie de cartes aura lieu le 9 avril au même endroit.

Les gagnants à la partie de cartes du dimanche 20 mars à la Salle acadienne sont comme suit: pour les dames: Bella LeClair, Rita Agnew et Audrey Stewart. Pour les hommes: Stanley Gaudet, Emmanuel Gallant et Ben Arsenault. Le prix de présence a été gagné par Stanley Gaudet.

Le dernier service oecuménique du Carême 1988 a eu lieu à l'église Unie, le vendredi 25 mars. Le prédicateur était le Révérend Bret VanCook de l'église Presbytérienne.

DAMES DU SANCTUAIRE

Urbainville - L'assemblée du mois de mars avait lieu chez Aldona Richard. La présidente demande aux membres de réciter la prière à Notre Dame du Sacré Coeur tous ensemble.

Après la lecture de la dernière réunion, elle nous donna le rapport financier qui fut adopté tel que lu.

La messe du mois sera célébrée pour les membres du district. Le tirage du mois a été gagné par Mme Yvonne Gallant. Pour le prochain mois, le comité des malades sera composé de Ella et Zelma.

Il y a eu beaucoup de discussion à savoir qui ferait les fricots, râpures, etc. pour le souper de la Mi-Carême qui sera servi le 20 mars. Aussi il a été décidé que chaque membre ferait chacun deux autres carreaux de couverte en coton de 14 pouces et les apportera à la prochaine réunion.

Les coupons Canada Packers ont été recueillis. L'appel nominal sera un sac à surprise. Il a a été suggéré de demander à quelqu'un pour venir adresser la parole à la prochaine réunion. Un vote de remerciement a été offert à la maîtresse de la maison et quelques parties de Bingo ont été jouées.

Abram-Village - La réunion mensuelle des dames a eu lieu le 3 mars chez Mme Dorise Arsenault. Pour commencer la réunion, on avait la nutritionniste Julia Donahue, du ministère du Bien-être social qui était venue nous parler de la nutrition. Elle nous a parlé de l'importance de certains aliments qu'on devrait manger tous les jours ainsi que du danger d'avoir trop de sel ou de gras dans notre diète. Elle nous a donné des pamphlets avec la liste de nourriture qu'on doit éviter de manger. Ces aliments ont beaucoup de sel d'après les recherches. Elle a parlé un peu des différentes diètes pour faire maigrir. Selon elle, le meilleur moyen est la modération et non pas le retrait de certains aliments de notre diète qu'on doit manger tous les jours pour notre santé. Ces paroles ou informations étaient très intéressantes et éducatives. Les dames ont vraiment apprécié notre invitée.

Ensuite on a eu la réunion régulière avec la prière suivie de la lecture du procès-verbal et du rapport financier. La messe du mois sera chantée en l'honneur de St. Joseph pour qu'une décision soit prise contre l'avortement sous peu.

La correspondance se composait de deux cartes de remerciement et d'une lettre du comité de patinage artistique demandant un don pour leur organisation. Un montant de 25,000$ a été voté. La petite loterie a rapporté 3,50$ et a été gagnée par Claire Arsenault. Le prochain prix sera apporté par Louise A. Arsenault. Le comité des malades a donné un beau rapport et le nouveau comité se compose de Mmes Marie A. Arsenault, Edna Gallant, Rita L. Arsenault et Ida Gallant.

L'appel des noms est répondu par 12 membres avec des articles pour l'hôpital. Pour le prochain appel, les dames apporteront un cendrier pour la salle.

Dans les affaires nouvelles, on a discuté de ce qu'on allait faire avec la couverture de lit qu'on venait de finir. Il a été décidé de la garder en réserve en cas d'urgence soit pour un feu ou une famille dans le besoin et si au printemps, on ne l'a pas donnée, on fera une loterie avec pour la société.

On a discuté ensuite du souper de la mi-Carême qui aura lieu le 20 mars.

La prochaine réunion sera le 4 avril chez Mme Ermine Gallant. Le Bingo a rapporté 17,00$. Un vote de remerciement est offert à Mme Arsenault pour sa bonne hospitalité et son jus.

Un abonnement
à La Voix Acadienne:
un cadeau qui dure...

Remerciements

Je désire exprimer mes voeux de reconnaissance et de remerciement les plus sincères à tous ceux et celles qui m'ont porté secours pendant ma maladie et qui ont eu pour moi une pensée spéciale. Aux docteurs Nicholson et Cameron et à tout le personnel de l'hôpital du comté de Prince, tout comme à celui de l'Hôpital Victoria General de Halifax, un merci tout à fait spécial pour les soins attentifs qu'ils m'ont prodigués. Aux pères Nazaire Gallant, Albin Arsenault, McIver et au diacre Cyrus Gallant, pour leurs visites et leurs prières, et aux Dames du Sanctuaire d'Abram-Village pour les intentions de messes. Merci également à toutes les personnes qui m'ont rendu visite soit à l'hôpital, soit à la maison, et à toutes celles qui m'ont envoyé des fleurs et des cartes de souhaits. Et d'une façon toute particulière, un gros merci à mes enfants pour leur présence, leur aide et leur encouragement. Enfin, à tous et chacun, un merci du fond de mon coeur pour toutes vos prières qui m'ont aidée à retrouver la santé.

Aldine Arsenault
Abram-Village

Décès - Julie Gallant

C'est avec tristesse que la famille, la parenté et les amis de Julie Gallant apprenaient sa mort subite le 10 mars 1988, à l'âge de 81 ans.

Julie est née à Saint-Timothée le 11 juin 1906. Elle était la fille de feu Joseph B. Arsenault et de feue Marie-Anne Gallant. En 1919, elle est déménagée à Saint-Jean, N.-B. avec sa famille. Pendant les dix dernières années avant sa retraite, Julie a travaillé dans un foyer pour soigner les vieillards. Par après, elle est retournée à Saint-Raphaël où elle et son mari, Alyre, habitaient à la demeure de leur fille, Shirley, et de son mari, Orville, et famille.

La famille se console en sachant qu'elle n'a pas souffert; elle a gardé jusqu'à la dernière minute sa bonne humeur, son sourire et sa joie de vivre. Le Seigneur lui avait sans doute préparé une place très spéciale à ses côtés. Il l'a accueillie à bras ouverts dans son Royaume.

Julie était une dame de toute simplicité. Elle était une mère bien-aimée, une grand-mère superbe, une épouse chérie, une soeur précieuse ainsi qu'une amie spéciale. Son amour pour les autres rayonnait tout autour d'elle. Ceux et celles qui ont eu le bonheur de la connaître ne l'oublieront jamais.

Julie laisse dans le deuil son époux, Alyre et ses deux filles: Shirley (Mme Orville Robichaud), Saint-Raphaël, et Juanita (Mme Yvon Landry), Saint-Jean, N.-B. Elle laisse également en arrière trois petits-enfants: Gary, Sandra et Wayne. Dans le deuil sont aussi ses deux frères: Georges Arsenault de Saint-Timothée et Fred Arsenault de Saint-Jean, N.-B. Ses frères et soeurs qui l'ont précédée à la maison du Père sont: Augustin, Germain, Alphonse, Clovis, Bella et Tessie.

Sa dépouille était exposée au Salon funéraire Evangéline. Les funérailles eurent lieu à l'église Notre-Dame du Mont-Carmel le samedi 12 mars à 15h00 heures de l'après-midi. La messe a été célébrée par le Père Charles Gallant assisté par le diacre Cyrus Gallant. Le servant de messe était Pierre Arsenault et le porteur de croix, Gérard Poirier. Les lectures et les prières des fidèles ont été lues par Gary Robichaud et Mme Georges Arsenault. Le choeur de chant était sous la direction de l'organiste, Edmond Gallant.

Les porteurs du cercueil étaient Frédéric, René, Ronnie et Edward Arsenault ainsi que Alyre et Louis Perry. Les fleurs étaient portées par Yvon Landry, Fred Arsenault, Gerry Bourque et Adrien Arsenault.

La dépouille mortelle repose au cimetière de Mont-Carmel.

Remerciements

La famille de feue Julie Gallant de Saint-Raphaël désire exprimer sa gratitude et ses sincères remerciements à tous ses merveilleux parents, voisins et amis qui ont offert leur encouragement, leur sympathie et leur aide durant ces jours difficiles lors du décès d'une chère épouse et mère.

Merci à tous ceux qui sont venus au Salon funéraire, à ceux qui ont offert des messes, des fleurs, des cartes de sympathie et des dons à la Société canadienne du coeur en mémoire de Julie.

Un gros merci à la Coopérative funéraire Evangéline, au service Royal Ambulance, au Père Charles Gallant, aux porteurs du cercueil, aux porteurs de fleurs, au servant de messe, au porteur de croix, aux lecteurs, à la chorale et à l'organiste. Un gros merci aussi à ceux qui ont apporté de la nourriture à la maison et aux dames de Saint-Raphaël qui ont préparé le repas à la salle paroissiale après les funérailles.

Nous aimerions remercier d'une façon toute spéciale Gary et tous les autres parents et amis qui sont venus de l'extérieur de la province pour assister aux funérailles.

Votre générosité a été grandement appréciée.

Que Dieu vous bénisse!!

Au Centre d'éducation chrétienne

On encourage les gens à se prononcer contre l'avortement

(RJA) Le Centre d'éducation chrétienne au Cap-Egmont encourage fortement les gens de la région Evangéline à se prononcer contre l'avortement et les nouvelles lois qui les gouverneront en écrivant à des politiciens haut-placés.

Pour faciliter la tâche, les employés du centre ont préparé un formulaire que les gens ont simplement besoin de signer et de poster. Quatre lettres, adressées individuellement à M. Joe Ghiz, premier ministre provincial, M. Brian Mulroney, premier ministre du Canada, M. Ray Hnatyshyn, ministre fédéral de la Justice et à M. George Henderson, représentant de la circonscription d'Egmont à la Chambre des communes, sont disponibles à la Caisse populaire Evangéline de Wellington et aux deux coopératives de consommation. On pouvait également s'en procurer des copies aux trois églises de la région, dimanche dernier.

Pourquoi le centre a-t-il pris l'initiative d'écrire cette lettre? "On est bien contre l'affaire (de l'avortement)," affirme Mme Marie Bernard, employée du Centre. Elle ajoute que puisque le centre est relié de si près à l'Eglise, "c'est un de nos devoirs."

Mme Bernard a signalé que plusieurs personnes de la région avaient indiqué au centre qu'elles aimeraient écrire des lettres du genre mais ne se sentaient pas capables.

La lettre qu'à composée le centre:

Nous, du peuple acadien encore marqué par le riche héritage de la force morale et du courage de nos valeureux ancêtres, nous frémissons en constatant le triste accueil que l'on offre à la vie naissante.

Le peuple canadien dont la législation est présentement entre vos mains, attendrait-il longtemps encore une loi qui protégera le faible, le sans voix, spécialement l'enfant à naître.

De grâce, pendant qu'un groupe cherche à améliorer les conditions de détention des indisciplinés de notre société parce qu'eux peuvent faire la grève pour que leurs attentes soient entendues, un deuxième groupe ne pourrait-il pas chercher des solutions pour répondre aux besoins des mères en difficulté, sans s'attaquer à l'enfant innocent, sans voix, la richesse la plus appréciable d'un peuple en croissance mais qui a déjà un certain degré de maturité.

MERCI de considérer la pensée de vos électeurs et la légitime dignité des Canadiens, Canadiennes qui prônent le respect de la vie pour tous.

La semaine nationale de la citoyenneté aura lieu

Le secrétaire d'Etat, M. David Crombie, a récemment annoncé que la Semaine nationale de la citoyenneté aura lieu du 17 au 23 avril.

M. Crombie a mentionné que la Semaine nationale de la citoyenneté sera l'occasion idéale de manifester notre fierté d'être citoyen canadien.

"Comme Canadiens, nous avons de quoi être fiers, a dit M. Crombie. Pensons à nos libertés, à nos droits, à nos devoirs, sans oublier l'égalité des chances pour tous, nos réalisations et nos diverses cultures, mais surtout soyons fiers d'être Canadiens."

Le secrétaire d'Etat a en outre précisé qu'au cours de cette semaine les élèves des écoles élémentaires et secondaires, les groupes communautaires ainsi que les associations pourront se procurer du matériel didactique et des jeux qui ont été élaborés par le Secrétariat d'Etat.

L'année dernière, le Premier ministre Mulroney avait proclamé la semaine du 12 au 18 avril première Semaine nationale de la citoyenneté. La Semaine est maintenant un événement annuel.

La date a été choisie pour coïncider avec l'anniversaire de la proclamation de la Charte canadienne des droits et libertés le 17 avril 1982. La Charte consacre bon nombre de principes fondamentaux, des valeurs et des idéaux rattachés à la citoyenneté canadienne.

SCHL

Question habitation, comptez sur nous

Un(e) représentant(e) de la Société canadienne d'hypothèque et de logement sera aux Centres de services régionaux pour répondre à vos questions et pour recevoir vos applications pour le Programme d'aide à la remise en état des logements (PAREL) et/ou le Programme de logement rural et autochtones.

Notre horaire pour le mois d'avril est le suivant:

Wellington	**- le 5 avril 10h00 - 12h00**
Souris	**- le 13 avril 10h00 - 12h00**
Summerside	**- les 7 et 21 avril 13h00 - 15h00**
O'Leary	**- les 8 et 22 avril 10h00 - 13h30**
Montague	**- le 11 avril 10h00 - 12h00**

Pour plus de renseignements appeler sans frais d'interurbain 1-566-7022.

Offre d'emploi

La Voix Acadienne est à la recherche d'un(e)

Correcteur(trice)-traducteur(trice)

à temps partiel

Tâches:
- corriger les textes et annonces du journal avant et après la photocomposition.
- faire de la traduction de textes de l'anglais au français

Exigences:
- diplôme d'études secondaires
- excellente connaissance du français parlé et écrit.

Salaire:
à négocier selon l'expérience et les connaissances.

Date limite: le 8 avril 1988

Veuillez faire parvenir votre demande d'emploi accompagnée de votre curriculum vitae à:

Mme Marcia Enman
La Voix Acadienne
C.P. 1420
Summerside, I.-P.-E.
C1N 4K2

(902) 436-6005
ou 436-8988

15 jeunes montent au Sommet

Journaliste pendant trois jours à Toronto? Pourquoi pas!

SOMMET·TORONTO·SUMMIT

Quinze jeunes Canadiens se mériteront un voyage gratuit au Sommet économique de Toronto auquel ils assisteront à titre de reporter-observateur, du 19 au 21 juin.

Le gouvernement du Canada encourage ainsi la participation de la jeunesse du pays à cet important événement d'envergure internationale, dont l'hôte sera le Premier ministre, M. Brian Mulroney, et auquel participeront les dirigeants des États-Unis d'Amérique, du Royaume-Uni, de la France, de la République fédérale d'Allemagne, de l'Italie et du Japon, ainsi que ceux de la Communauté économique européenne.

Pour participer au concours, il suffit de rédiger un court éditorial sur ≪Un sujet d'importance pour le Canada au Sommet économique≫.

Le sujet doit se rapporter au rôle du Canada dans l'économie mondiale ou aux facteurs sociaux ou autres qui influencent directement notre économie.

Votre école (ou cégep) recevra d'ici le 18 avril un cahier d'information et une bande vidéo sur le Sommet. Renseignez-vous auprès de votre professeur ou de votre directeur, ou encore composez le 1-800-267-0829.

L'hon David Crombie
Le Secrétaire d'État du Canada
Hon. David Crombie
The Secretary of State of Canada

L'hon Jean Charest
Ministre d'État à la Jeunesse
Hon. Jean Charest
Minister of State for Youth

Canada

Les règlements.
- Rédiger l'éditorial d'au plus 500 mots, en français ou en anglais.
- Dactylographier le texte à double interligne ou l'écrire lisiblement.
- Être étudiant ou étudiante à temps plein au niveau secondaire (ou dans un cégep du Québec) et avoir 19 ans ou moins au 31 décembre 1988.
- Critères: clarté; style; force de l'argumentation; originalité.
- Date limite: Les éditoriaux doivent parvenir à Ottawa au plus tard le 12 mai 1988.
- Les textes soumis ne seront pas retournés. Les textes gagnants pourront être adaptés, traduits, reproduits ou publiés.

Un jury de spécialistes examinera les textes.

Envoyer les textes à l'adresse suivante:
Concours de rédaction du Sommet
Secrétariat d'État du Canada
Ottawa K1A 0M5

Joindre le formulaire suivant, ou une copie, à votre éditorial.

Nom _____

Adresse _____

_____

code postal

Téléphone (___) _____ **Âge:** _____

Nom de l'école (ou du cégep) _____

No. de téléphone de l'école (ou du cégep) (___) _____

J'ai lu les règlements du concours et les accepte.

FW129

_____ _____

Signature de l'étudiant(e) — Signature du parent ou tuteur pour les personnes mineures

To obtain an English copy of this notice, please call 1-800-267-0829.

"La Flamme d'Amour du Coeur Immaculée de Marie", "Les Quinze Oraisons de Sainte Brigitte" et "La Couronne de Miséricorde", GRATUITS. Un seul exemplaire de chacune des trois Prières par personne. Pour tous ceux qui veulent, dans le Carême, apporter quelque chose à leur prochain par la Prière.

L'offre n'est valable que du 17 février jusqu'au 17 avril 1988, soit du **Mercredi des Cendres** jusqu'après Pâques. Prière de nous envoyer ce qu'il faudra pour défrayer nos Frais de Poste & Manutention. Ecrire à: "**Les Editions Ortho-GRAPHIQUE**, C.P. 1049, Saint-Quentin, N.-B. E0K 1J0."

Les Saints mènent la série finale

(RJA) L'équipe des Saints, avec ses 39.5 points, mène la série finale de la Ligue acadienne des quilles tandis que les Loonies se rapprochent rapidement avec leurs 38 points, suite aux joutes du 25 mars.

Les autres équipes et leur pointage:

Wildcats	36
Too Bad	31
Smarties	22
Escrabes	19
Alley Cats	17.5
Rascals	13

Meilleures moyennes

Marcel Bernard	202
Claude Gallant	199ç
Jeannita Bernard	204
Roma Gallant	198

Meilleurs jeux simples

Urbain Arsenault	318
Albert Hashie	306
Roma Gallant	308
Jeannita Bernard	292

Meilleurs jeux triples

Albert Hashie	755
Roger Gaudet	743
Jeannita Bernard	755
Roma Gallant	734

Au cours des prochaines joutes, le vendredi 8 avril, les Smarties joueront contre les Saints, les Wildcats contre les Rascals, les Escrabes contre les Loonies et les Alley Cats contre les Too Bad.

Société canadienne d'hypothèques et de logement
Canada Mortgage and Housing Corporation

Appel d'offres

Les soumissions cachetées indiquant clairement le contenu et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à 14h00, heure locale de Charlottetown.

le vendredi 15 avril 1988

Pour la construction d'unités de logement dans les communautés rurales de:

Bear River, Mount Pleasant
Oyster Bed Bridge, St. Peters Bay

Les entreprises primaires peuvent obtenir les plans et devis ainsi que les documents de soumission par l'entremise du bureau de la Société canadienne d'hypothèques et de logement de Charlottetown. Elles peuvent aussi les examiner à l'endroit mentionné ci-dessus, au bureau de l'Association des constructeurs de l'I.-P.-E., 92 1/2, rue Queen, Charlottetown ainsi qu'aux Centres de services régionaux de Montague, O'Leary, Souris et Summerside.

Le contrat ne sera adjugé qu'à un entrepreneur primaire dûment inscrit à/et accrédité par le Programme de certification de nouvelles constructions des provinces atlantiques.

Chaque soumission doit être accompagnée d'une caution de soumission ou d'un dépôt de garantie au montant de 10% de l'offre, là où l'offre n'excède pas 250,00$ plus 5% du montant par lequel l'offre est en excès de 250 000,00$. Le montant maximal du dépôt de garantie exigible avec toute offre est de 100 000,00$. Un tel dépôt sécuritaire sera retenu par la Société canadienne d'hypothèques et du logement pour assurer que le contrat se complète. Argent comptant, chèque visé, obligations du gouvernement du Canada, porteur ou négociables seront acceptés en garantie. Les chèques doivent être établis à l'ordre de la Société canadienne d'hypothèque et de logement.

Ni la plus basse, ni aucune offre ne sera nécessairement acceptée.

John D. Dawes
Directeur provincial
Société canadienne d'hypothèques et de logement
134 rue Kent, Suite 200
Charlottetown, I.-P.-E.

Canada

Travaux publics Canada
Public Works Canada

Appel d'offres

Les soumissions cachetées, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées au **gérant de district, Finance et Administration, Travaux publics Canada, 2e étage, édifice Dominion, C.P. 1268, Charlottetown, I.-P.-E. C1A 7M8**, seront reçues jusqu'à 15h00, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans, à l'adresse ci-dessus, téléphone 566-7502, sur versement du dépôt exigible.

Projet

No 770197 - pour TRANSPORT CANADA, développement du hâvre, projet "B", Souris, comté de King, Ile-du-Prince-Edouard.

Date limite: Le mercredi 20 avril 1988

Dépôt: 250,00$

Pour information technique, contacter A.T. Barry au (902) 426-7670.

On peut aussi examiner les documents de soumissions aux bureaux de l'Association de la construction à Charlottetonw, I.-P.-e., Halifax, N.-E.; St-John's, T.-N., Moncton, N.-B.; St-John, N.-B.; Fredericton, N.-B., Sydney, N.-E.; Montréla, Québec; Rimouski, Québec; Toronto, Ont. et au ministère des Travaux publics à Montréal, Québec, Willowdale et Halifax.

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour de l'ouverture des soumissions.

Ni la plus basse ni aucune offre ne sera nécessairement acceptée.

Canada

Que veux-tu être quand tu seras grand?

VIVANT!

unicef canada

Un journal hebdomadaire (circulation 8,000) du Nord du Nouveau-Brunswick demande des candidat(e)s pour combler immédiatement les postes suivants dans sa salle de rédaction:

JOURNALISTE/
PHOTOGRAPHE
JOURNALISTE
DES SPORTS/
PHOTOGRAPHE

Ces positions sont pour emploi à plein temps, situation permanente, avec salaires basés sur expériences acquises. Connaissance du français un avantage.
Faire application par écrit et inclure résumé et documents à:

Rob DeMone
The Northern Light
P.O. Drawer N
355 King Avenue
Bathurst, N.-B.
E2A 3Z3

Vente hivernale... pour livraison au printemps

Appelez votre représentant de Tingley Monuments sans plus tarder.

Andre Richard
Wellington
854-2844

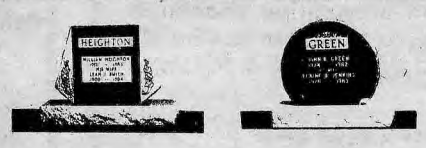

Rabais de 10%, jusqu'au 16 avril

Depuis 1846, les monuments préférés chez les familles des provinces maritimes furent la pierre élégante, habillement travaillée par les artisans de Tingley Monuments Limited.

Choisissez maintenant, pour installation au printemps, d'une sélection de modèles de première qualité en granit, et économisez tout en acquérant un hommage durable.

Tingley Monuments Limited
Depuis 1846

C.P. 432
2 rue Victoria Ouest
Amherst, N.-E.
B4H 3Z5
(902) 667-2861

L'assemblée annuelle de la Coopérative de Wellington

aura lieu le lundi 18 avril à 20h00
au Centre Vanier

Discussion importante à propos de l'avenir du magasin

Tous les membres sont invités à y participer.

Prix de présence: **10 bons d'achat d'épicerie d'une valeur de 50,00$ chacun**

Un goûter sera servi.

Dames catholiques

Summerside - Les membres de la Ligue des dames catholiques St-Paul ont tenu leur assemblée mensuelle le mercredi 2 mars apres la messe de 19h00. Le Père John Keiser a célébré la messe, Mary Gallant a lu la Liturgie et la chorale était sous la direction de Kay Profitt.

La présidente, Lorena Cardwell a ouvert la réunion par les prières de coutume. Elle a remercié les membres de leur générosité pour la boîte préparée pour les enfants du Nord.

Marguerite Gaudet a lu le procès-verbal de la dernière assemblée et Kay Profitt a lu la correspondance. Eleanor Doiron a donné le rapport financier.

On a ensuite décidé de servir du rôti de boeuf cette année au souper annuel qui aura lieu le premier mai 1988.

L'invitée d'honneur était la religieuse Helen Carroll. Elle nous a parlé des valeurs spéciales de suivre les instructions du Carême et surtout de la semaine sainte.

Les différents comités ont donné leurs rapports et on a terminé l'assemblée par la prière.

Appuyez
l' unicef

Une journée nationale dédiée à Marie

Les catholiques du Canada célébreront l'Année mariale d'une façon toute particulière dans leurs diocèses, leurs paroisses et dans leurs foyers respectifs le dimanche 22 mai prochain, jour de la Pentecôte.

C'est du moins l'invitation lancée par le Conseil permanent de la Conférence des évêques catholiques du Canada en vue de souligner cet événement à l'échelle nationale.

Un communiqué de presse indique que cette journée de prières et de célébrations sera cependant organisée par chacun des diocèses canadiens à partir des besoins pastoraux du milieu et selon des expressions locales de piété mariale. En cela, plusieurs diocèses poursuivront leurs célébrations amorcées depuis l'annonce officielle de cette Année mariale, à la Pentecôte 1987.

A l'occasion de cette célébration spéciale, le président de la Conférence des évêques catholiques du Canada, Mgr James Hayes, a publié un court message pastoral sur Marie. Il y invite entre autres les catholiques du Canada à faire de cette journée nationale "un temps de réflexion sur l'abondance... de grâces reçues" depuis les débuts de cette Année. Il fait aussi remarquer que ce pourrait être "l'occasion de renouveler notre engagement personnel face à la prière", et de façon plus précise, face à la dévotion mariale.

A la Pentecôte, de souligner Mgr Hayes, Marie a reçu l'Esprit Saint en compagnie des apôtres. Elle a assisté à la naissance de l'Eglise, elle qui en est la mère. "Celle qui a cru" peut donc aider cette même Eglise dans son pèlerinage terrestre. Qui plus est, elle peut nous servir de modèle, de point de référence dans notre cheminement personnel de salut, à la suite de Jésus.

A notre époque si complexe, de poursuivre Mgr Hayes, l'exemple de Marie demeure pour nous un véritable signe d'espérance, elle qui a expérimenté la pauvreté, la souffrance, la fuite et l'exil.

Selon Paul VI, cité dans le message, Marie est un modèle achevé du disciple du Seigneur: artisan de la cité terrestre et temporelle, mais pèlerin qui se hâte vers la cité céleste et éternelle; promoteur de la justice qui délivre l'opprimé et de la charité qui porte secours au nécessiteux, mais par-dessus tout, témoin actif de l'amour qui édifie le Christ dans les coeurs.

A l'exemple de Marie, nous sommes appelés à ériger et à solidifier les fondements de notre foi, de faire remarquer Mgr Hayes. L'Esprit de la Pentecôte, poursuit-il, propose à chacun de nous l'espérance, le courage et les grâces nécessaires pour vivre comme "celle qui a cru" et pour témoigner de notre foi dans notre propre milieu de vie.

Année mariale

* *Message du Président de la C.E.C.C.* *

James H. Hayes Archevêque de Halifax

Soeurs et frères dans le Christ,

Votre évêque vous a probablement invités à faire de la Pentecôte 1988 une journée spéciale de célébration afin qu'ensemble, les paroisses et les foyers catholiques au Canada soulignent l'Année mariale d'une façon toute particulière. Nous vous proposons de faire de cette fête un temps de réflexion sur l'abondance de prières et de grâces reçues depuis que le Saint-Père a inauguré cette année spéciale à la Pentecôte 1987. Du même coup, ce pourrait être l'occasion de renouveler votre engagement personnel face à la prière et de prévoir ce que les paroisses et les familles de votre entourage comptent faire pour célébrer les derniers mois de cette Année mariale.

A l'occasion de la Pentecôte, nous célébrons la venue de l'Esprit Saint en Marie et chez les autres disciples. Aussi, cette fête marque-t-elle les débuts de l'Eglise. Marie a donné physiquement naissance à Jésus par la puissance de l'Esprit. C'est ce même Esprit qui l'habitait au moment de devenir la Mère de l'Eglise, le Corps mystique du Christ.

D'habitude, nous nous rappelons le courage des Apôtres qui, remplis de l'Esprit Saint, sont allés annoncer la Bonne Nouvelle au cours de périlleux voyages missionnaires. La présence de Marie à la Pentecôte fait écho à un autre courageux et difficile voyage, le voyage de notre propre vie intérieure. En venant en nous, l'Esprit Saint nous aide et nous guide dans l'approfondissement de notre foi et de notre intimité avec le Christ. Marie est notre modèle parce qu'elle est "celle qui a cru". Son acceptation spontanée du plan de Dieu et son intimité avec le Christ servent de point de référence pour chacun d'entre nous dans notre cheminement de salut.

Dans l'histoire de l'Eglise, le témoignage de Marie, à la fois profond et simple, a touché les coeurs et les esprits des fidèles. Le chapelet, forme de prière privilégiée au cours des siècles, est un exemple concret de la façon par laquelle Marie nous conduit au Christ. Les prières qui composent le chapelet font partie de notre héritage chrétien. Tout d'abord, nous professons notre foi par le Symbole des Apôtres. Avec le Notre Père, nous prions comme Jésus nous l'a enseigné. Avec le Je vous salue Marie, nous rappelons la bonne nouvelle de l'Incarnation. Dans la Louange à la Trinité, nous nous adressons à Dieu avec les mots qu'utilisaient les fidèles de l'Eglise primitive. En récitant le chapelet, l'Eglise nous invite aussi à méditer les mystères qui nous font mieux comprendre la vie du Christ et le plan de salut de Dieu pour le monde.

Le chapelet, si facile à porter et si facile à réciter, ne nous rappelle pas moins les principes fondamentaux de notre foi et les aspects les plus importants de notre héritage spirituel.

A notre époque si complexe, l'exemple de Marie demeure pour nous un véritable signe d'espérance. Elle n'hésite pas à proclamer que Dieu élève les humbles et les opprimés et renverse les puissants de leurs trônes. Elle a expérimenté la pauvreté, la souffrance, la fuite et l'exil. Comme l'affirme Paul VI dans la "Dévotion à Marie", elle est "un modèle achevé du disciple du Seigneur: artisan de la cité terrestre et temporelle, mais pèlerin qui se hâte vers la cité céleste et éternelle; promoteur de la justice qui délivre l'opprimé et de la charité qui porte secours au nécessiteux, mais par-dessus tout témoin actif de l'amour qui édifie le Christ dans les coeurs".

Le Pape Jean-Paul II dans l'encyclique intitulée "La Mère du Rédempteur" nous fait comprendre que l'engagement de Marie, comme disciple du Christ, réside dans sa foi profonde. Elle est bénie parce qu'elle **a cru**. "Espérant contre toute espérance, elle crut". Sa foi est l'exemple parfait de ce que signifie vraiment le mot croire. "Croire veut dire 'se livrer' à la vérité même de la parole du Dieu vivant, en sachant et en reconnaissant humblement 'combien sont insondables ses décrets et incompréhensibles ses voies' ".

A l'exemple de Marie, nous sommes appelés à ériger et à solidifier les fondements de notre foi. L'Esprit de la Pentecôte propose à chacun de nous l'espérance, le courage et les grâces nécessaires pour vivre comme "celle qui a cru" et pour témoigner de notre foi dans notre propre milieu de vie.

A la Pentecôte, c'est l'occasion de célébrer le témoignage fidèle de Marie à l'Esprit Saint. Demandons au Seigneur de renouveler et de vivifier la foi de son Eglise tout entière dans sa maternité, de sorte que le Peuple de Dieu puisse être un signe vivant d'espérance, d'amour et de paix dans le monde.

Les Crackers sont champions

(RJA) Les Crackers de Mont-Carmel et du Cap-Egmont viennent de capturer le championnat de la Ligue de hockey récréatif Evangéline. En effet, au cours de la récente série finale, ils ont vaincu les Comets d'Abram-Village à trois reprises et ont perdu une seule partie. Le match du championnat a été gagné par un compte de 6 à 2. On voit M. Allan Gallant, capitaine des Crackers, qui accepte le trophée des champions des mains de M. Jean-Pierre Arsenault, employé de la Commission de récréation Evangéline.

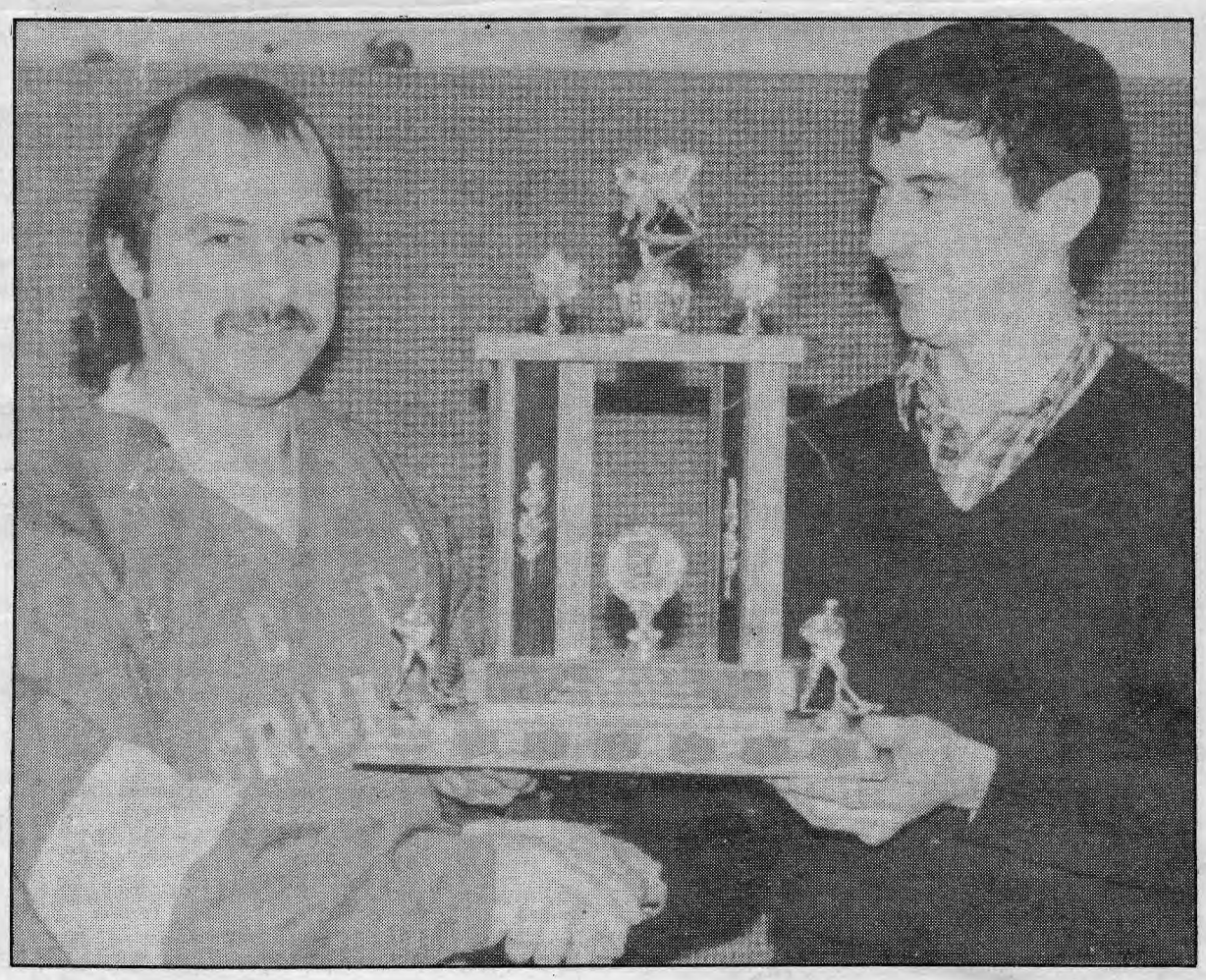

Fisheries and Oceans / Pêches et Océans

AVIS

Interdiction de l'utilisation d'engins de pêche
Règlement de pêche de l'Ile-du-Prince-Edouard 1988-108

En vertu du paragraphe 16(1) du Règlement de pêche de l'Ile-du-Prince-Edouard, qui constitue le chapitre 850 de la Codification des règlements du Canada, 1978, dans sa forme modifiée, le Directeur général régional, aux fins de conservation des huîtres, interdit par la présente la pêche aux huîtres par quelque moyen que ce soit et durant la période de fermeture spécifiée ci-bas dans la partie de la rivière Hillsborough ou East suivante pour 1988 seulement.

Annexe II

Colonne I Poisson	Colonne II Eaux	Colonne III Méthodes	Colonne IV Périodes de fermeture
4(1) Huîtres	La partie de la rivière Hillsborough ou East, comté de Queen, bornée par une ligne commençant à la borne d'arpentage no. 25, situé à la pointe Curry tel qu'indiqué sur le plan de secteur de mollusques et crustacés de l'Ile-du-Prince-Edouard - 7, de là, vers le nord jusqu'à la borne d'arpentage No. 26 tel que figurant sur ce plan; de là, le long de la côte vers l'est jusqu'à la borne d'arpentage no. 19 tel que figurant sur ce plan; de là, vers le sud jusqu'à la borne d'arpentage no. 20 tel que figurant sur ce plan; de là, vers l'ouest le long de la côte jusqu'à la borne d'arpentage no. 25 tel que figurant sur ce plan	Toutes méthodes	Du 1 janvier au 30 avril et du 16 juillet au 31 décembre

Fait à Moncton (N.-B.) ce 9ième jour de mars 1988.

Le Directeur général régional
Région du golfe

E. J. Niles

Canada

ATTENTION
Conducteurs débutants avec permis d'apprentissage

A partir du 08 février 1988, les détenteurs d'un permis d'apprentissage qui désirent passer un essai sur route pour leur premier permis de conduire **doivent** compléter un cours pour conducteurs novices ou un cours de conducteur approuvé **avant** de tenter un essai sur route.

La majorité des cours sont donnés à une des succursales de Holland College.

Evitez l'affluence du printemps - Réservez tôt!!!

HORAIRE

Endroit	Cours	Dates	Heures
Centre de Prince ouest, Elmsdale (derrière l'école secondaire Westisle)	No. 1	16 avril	12h00-16h00
Centre marin (voisin de Towers) 100 rue Water, Summerside	No. 1	05 et 06 avril	19h00-21h15
	No. 2	11 et 12 avril	19h00-21h15
Centre de technologie, 35 rue First, Parc Industriel West Royalty (porte arrière, du côté du stationnement)	No. 1	06 et 07 avril	19h00-21h15
	No. 2	13 et 14 avril	19h00-21h15
	No. 3	19 et 20 avril	19h00-21h15
NOTER L'ENDROIT Division de la sécurité routière, Centre de services régional de Kings sud Montague	No. 1	05 avril	19h00-21h15
		08 avril	19h00-21h15
Holland College, 120 rue Main, Souris	No. 1	12 avril	19h00-21h15
		13 avril	19h00-21h15

Inscription à l'avance nécessaire - Composer le 566-3352

Apportez vos permis d'apprentissage aux leçons

SAFETY = education = engineering = enforcement

Highway Safety Division
Prince Edward Island

Attention fermiers

Changements au programme d'exploitation et de conservation du sol et de l'eau

Veuillez NOTER ce qui suit:

1) Le programme d'exploitation et de conservation du sol et de l'eau se terminera le 31 mars 1989.

2) A cause de l'excellente participation au sous-programme PH au cours de la première année, le financement pour l'achat et l'application de la chaux ne sera pas disponible pour de nouveaux projets en 1988/89. Toutes les réclamations pour les projets d'ajustement du PH du sol approuvées en 1987/88 doivent être soumises à Agriculture Canada pour règlement avant le 31 décembre 1988

3) Les réclamations pour du travail approuvé de contrôle de l'érosion et du drainage doivent être soumises à Agriculture Canada avant le 31 mars 1989. Tous les projets doivent être approuvés par Agriculture Canada avant que le travail ne soit commencé.

Canada - Prince Edward Island Agri-Food Development Sub-Agreement

Canada Prince Edward Island

Avez-vous l'intention d'investir dans les jours ou mois à venir?
Venez nous voir!
La Caisse Populaire Evangéline Wellington, I.-P.-E.

Certificats de dépôt

10 1/2% pour 5 ans

Intérêt payé à chaque mois sur dépôt de 5 000,00$ et plus

La Pharmacie Wellington
854-2309
fps
Des spéciaux pour Pâques

Détersif Tide 6l **4.79**

Détergent à vaisselle Sunlight **3.29**

Couches jetables Pampers **9.99**

Papiers-mouchoirs Kleenex 200 ..... **.89**

LA RECETTE DU COLONEL SANDERS
Poulet Frit à la Kentucky
Colonel Sanders et ses aides le font "bon à s'en lécher les doigts"
Charlottetown, Summerside, Bunbury, Montague, Souris

- les services de fiscalité
- la comptabilité et la vérification
- la consultation en gestion
- la consultation en micro-ordinateur

Doane Raymond
comptables agréés

Edifice Concord
290, rue Water
Summerside, I.-P.-E.
(902) 436-9155

Associé Directeur:
J. Nazaire Arsenault, C.A.
Byron Murray, C.A.

Le Club Social Français
222, rue First, Summerside, I.P.-E.

Mercredi: Soirée d'amateurs

jeudi: Neil Matthews

Vendredi: FERME

samedi après-midi et samedi soir:
Neil Matthews

MAPLE LEAF DAIRY LTD.
36 Greenwood Drive, Summerside, I.P.-E.
Livraison à domicile **436-9241**

BINGO
Salle paroissiale de Mont-Carmel

Jeudi soir à 20h00 — **Prix d'entrée: 1,00$**

GROS LOT: Annuler pour cette semaine

BINGO
Salle paroissiale de Baie-Egmont
Dimanche soir à 7h30

1,00$ pour 1 carte double — Pleine carte: 1,00$
Jeu "Early Bird"

GROS LOT: 230,00$ en 55 numéros

Légion de Summerside
340, rue Notre-Dame, Summerside, I.-P.-E.

Mardi soir: Bingo "livrets" à 19h30
Jeudi soir: Bingo régulier à 19h30
Tous les samedi soir: spectacle dans le salon de 21h30 à 00h30.

Cartes Professionnelles

Neil R. MacLeod q.c., ll.b.
J. Kenneth Clark ll.b.
Avocats et avoués
235, rue Water, C.P. 1300, Summerside,
Tél: 436-2232

FitzGerald & Snow Ltd.
Entrepreneur général
BUTLER
Greenwood Drive. C.P. 1325,
Summerside, Tél: 436-9256

J. Watson & John W. MacNaught
Avocats et avoués
John W. MacNaught B.A.L.L.B.
Suite 7, 300 rue Water
436-2524 et 859-2573
Pharmacie d'O'Leary
les vendredis de 13h00 à 16h00

Campbell, McEwen
Avocats et notaires
37 rue Central
Summerside, I.-P.-E., C1N 4P6 Tél: 436-9211

J. Melville Campbell, Q.C. — Walter A. McEwen, Q.C.
Benjamin B. Taylor — Bloyce V. McLellan
G. Andrew Walker — Kathleen Loo Craig

Bureau à Crapaud: jeudi 658-2886
Bureau à Wellington: jeudi 16h00 à 20h00 854-3446
Bureau à O'Leary: mercredi 859-3462

Caisse Populaire Evangéline Ltée
Paul Richard, gérant
Wellington, I.-P.-E
Téléphone 854-2595

E.M. Nicholson Insurance Ltd.
auto, feu et vie
3 rue Central Summerside.
Tél: 436-5002

Après les heures de bureau veuillez contacter
Guy N. Sullivan, agent général au 436-3935
Ewen M. Nicholson, agent général au 436-6371

SPORTS

Evangéline remporte la Coupe Maddix Construction

(RJA) L'équipe "Seaside Flooring" de la région Evangéline vient de remporter le championnat du tournoi annuel du niveau Bantam pour la Coupe Maddix Construction, qui avait lieu à la patinoire de Tyne Valley le 22 mars. Ils ont facilement vaincu l'équipe locale par un compte de 7 à 1 dans la partie finale, malgré que les arbitres ont arrêté le jeu un peu tôt. Deux joueurs de Tyne Valley, apparemment mécontents de leur défaite, ont jeté les gants par terre et ont donné des coups de poing à quelques-uns de leur adversaires, qui, bien sûr, on dû se défendre. Au cours du tournoi, Evangéline, avait gagné une partie par un compte de 4 à 0 contre St-Edouard et perdu une contre Tignish par un compte de 2 à 5. Cette dernière équipe a remporté le prix de consolation. Des équipes d'O'Leary et Kensington participaient également. On voit sur la photo (à gauche) M. René Maddix, propriétaire de la firme Maddix Construction, qui présente le trophée principal au capitaine d'Evangéline, Dick Arsenault, et à ses assistants Kevin Arsenault et Dion Gallant. M. Jules Gallant, président de la Ligue de hockey communautaire de Prince Central (qui parrainait le tournoi), présente le petit trophée qui demeurera la propriété de l'équipe.

Seaside Flooring: champions provinciaux du niveau Bantam

(RJA) L'équipe de hockey des garçons de la région Evangéline, Seaside Flooring, a facilement écrasé l'équipe de Crapaud pour remporter le championnat provincial du niveau Bantam, samedi matin à Crapaud.

Evangéline avait perdu la première partie de la série de trois matchs par un compte de 5 à 4 à Abram-Village mais avait repris de la vigueur pour gagner le deuxième jeu 3 à 1.

Tous les joueurs ont bien travaillé mais les efforts des meilleurs compteurs, Rhéal Gallant et Dion Gallant, qui ont inscrit chacun deux buts, ainsi que ceux du gardien Pierre Bernard, doivent être soulignés.

Selon l'entraîneur Cédric Richard, la partie finale était "un de nos meilleurs jeux de la saison."

Evangéline avait terminé en première position de la division Ouest de l'Ile au cours de la saison régulière tandis que Crapaud était championne de la division Est.

L'équipe "Gaudette's Transit Mix" reçoit un trophée national

Des membres de l'équipe Gaudette's Transit Mix au jeu.

Par E.E. Cran

L'équipe de hockey pour dames "Gaudette's Transit Mix" de Tignish possède la meilleure gardienne de but du Canada. Au concours de championnat national, qui se déroulait du 17 au 22 mars, Lorna MacKendrick a reçu un trophée et un protège-visage "Hi-Tech" pour s'être prouvée la meilleure gardienne de but des neuf équipes provinciales rassemblées à Burlington, Ontario pour le concours. L'équipe est aussi montée de deux places depuis l'année passée, étant maintenant la septième du pays.

C'est la troisième saison qui vient de finir pour cette équipe, fondée grâce aux efforts de Mme Lynn Dorgan (née Gaudette), directrice des sports et loisirs de Tignish. Mme Dorgan, qui avait joué au hockey pendant ses quatre années à l'Université du Nouveau-Brunswick, ne trouvait pas d'équipe à l'ouest de Charlottetown lors de son retour à l'Ile. Elle a rassemblé les 18 membres requis surtout de la région de Tignish. Cependant Mlle MacKendrick est originaire de Tyne Valley, deux autres viennent de la région Evangéline, et il y en a une qui vient d'aussi loin que Crapaud.

En 1987 l'équipe de Tignish, qui est parrainée par la compagnie de M. Vernon Gaudette, père de Mme Dorgan, a vaincu les deux autres équipes de l'Ile - celles de Borden et de Charlottetown - pour participer ensuite au concours national. Bien qu'elle n'ait pas obtenu de bonne place, elle a persévéré. Malheureusement les deux autres équipes de l'Ile n'existaient plus au commencement de la saison 1987-88, donc elle de Tignish n'a pu bénéficier d'un concours sérieux avant de partir représenter sa province pour la deuxième fois. Et comme la plupart des membres sont toujours à l'école, elle a dû chercher du financement pour les amener en Ontario. Les entreprises de Tignish ont fait des contributions, on a organisé une danse, et un défilé de mode à cette fin. Et, à part le trophée de Mlle MacKendrick, l'équipe "Gaudette's Transit Mix" a vaincu celle du Manitoba 6-3, malgré le fait que dans cette province le hockey pour filles et femmes est organisé à partir de l'école élémentaire.